



Rapport Financier Semestriel

Premier semestre clos le 30 septembre 2018

Sommaire

Rapport d'activité sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés, semestre clos le 30 septembre 2018	Page 3
Etats financiers consolidés intermédiaires résumés, semestre clos le 30 septembre 2018	Page 23
Rapport des auditeurs sur l'information financière semestrielle	Page 65
Attestation du Responsable du Rapport financier semestriel	Page 68

Société anonyme au capital de €1,561,408,576
48, rue Albert Dhalenne – 93400 Saint-Ouen (France)
Tel. : +33 (0)1 57 06 80 00
RCS : 389 058 447 Bobigny
www.alstom.com

**Rapport d'activité sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés,
Semestre clos le 30 septembre 2018**

RAPPORT D'ACTIVITE

SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

1. Faits marquants du premier semestre clos le 30 septembre 2018

1.1 La création d'un leader global dans la Mobilité

Le projet de rapprochement d'Alstom avec les activités de Siemens Mobility, incluant sa traction ferroviaire, a franchi des étapes importantes ces derniers mois.

Le 17 juillet 2018, les actionnaires d'Alstom ont approuvé le projet de rapprochement d'Alstom avec les activités de Siemens Mobility.

Dans le cadre de ce rapprochement, les actionnaires existants d'Alstom à la clôture du jour ouvré précédant la date de réalisation de la transaction recevront deux distributions exceptionnelles : une prime de contrôle de 4 euros par action (Distribution A) et une distribution exceptionnelle d'un montant maximum de 4 euros par action sous réserve de certains ajustements (Distribution B). Le paiement de ces distributions sera effectué le huitième jour ouvré suivant la date de réalisation de cette transaction.

Le 8 juin, Alstom et Siemens ont conjointement déposé la demande d'autorisation de l'opération dans le cadre de la procédure de contrôle des concentrations auprès de la Commission européenne et le 13 juillet, Alstom et Siemens ont pris note de la décision de la Commission européenne d'ouvrir une enquête approfondie sur le projet de rapprochement entre Siemens Mobility et Alstom.

Le 29 octobre, Alstom et Siemens ont reçu la communication des griefs de la Commission européenne dans le cadre de son enquête approfondie sur le projet de rapprochement. Cette communication délimite l'évaluation de la Commission concernant cette transaction. Elle donne à Alstom et Siemens un droit d'accès à tous les éléments du dossier ainsi qu'un droit de réponse à la Commission. Elle ne préjuge en aucun cas de la décision finale de la Commission.

Alstom et Siemens continuent de travailler étroitement avec la Commission afin d'expliquer la logique et les bénéfices de l'opération proposée. Alstom et Siemens vont maintenant discuter des préoccupations détaillées de la Commission et veilleront à ce qu'elles soient adressées rapidement.

L'opération est soumise à l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes et sa finalisation est attendue au premier semestre 2019.

1.2 Excellent résultat pour Alstom au cours du premier semestre 2018/19

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs de performance du Groupe pour le premier semestre de l'exercice 2018/19 :

	Semestre clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 30 septembre 2017 (*)	% Variation sept 18/sept 17	
			Réel	Organique
<i>(en millions d'€)</i>				
Commandes reçues	7 129	3 170	125%	130%
Carnet de commandes	38 113	34 966	9%	11%
Chiffre d'affaires	4 010	3 341	20%	23%
Résultat d'exploitation ajusté	285	180	58%	
<i>Marge d'exploitation ajustée</i>	<i>7,1%</i>	<i>5,4%</i>		
Résultat d'exploitation	219	143		
Résultat net - Part du Groupe	563	177		
Cash Flow Libre	172	227		
Capitaux employés	1 892	3 654		
Trésorerie / (Dette) nette	(280)	(101)		
Capitaux propres	4 021	3 296		

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

1.3 Données organiques

Les chiffres présentés ci-dessus sont ajustés afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en Euros des comptes libellés en devises étrangères.

Le tableau ci-dessous présente la méthode de calcul des données organiques à partir des données réelles :

	Semestre clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 30 septembre 2017 (*)			sept 18/sept 17	
		Données réelles	Données réelles	Effet change	Données organiques	% Var réel
<i>(en millions d'€)</i>						
Carnet de commandes	38 113	34 966	(584)	34 382	9%	11%
Commandes reçues	7 129	3 170	(68)	3 102	125%	130%
Chiffre d'affaires	4 010	3 341	(68)	3 273	20%	23%

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

Les chiffres réels du premier semestre de l'exercice fiscal 2017/18 (carnet de commandes, commandes reçues et chiffre d'affaires) sont retraités selon les taux de change de septembre 2018. Les taux de changes de septembre 2018 ont été marqués par une appréciation globale de l'euro par rapport à la majorité des devises composant le portefeuille d'Alstom.

- Les commandes reçues au cours du premier semestre de l'exercice fiscal précédent ont été impactées par la dépréciation du Dollar canadien (CAD), de la Couronne suédoise (SEK), du Dollar américain (USD) et dans une moindre mesure, du Peso argentin (ARS) et du Réal brésilien (BRL) face à l'Euro.
- Le chiffre d'affaires de l'année dernière a été affecté par un effet de change défavorable principalement en raison de la dépréciation du Dollar américain (USD), du Réal brésilien (BRL), du Dollar australien (AUD), du

- Peso mexicain (MXN) et de la Roupie indienne (INR) face à l'Euro.
- Le carnet de commandes a été affecté par la dépréciation du Rand sud-africain (ZAR), de la Roupie indienne (INR), du Réal brésilien (BRL), du Dollar australien (AUD), et du Dollar canadien (CAD) face à l'Euro.

L'impact de l'acquisition de 21net étant considéré comme non significatif pour Alstom, les données réelles ne sont pas ajustées de ce changement de périmètre.

1.4 Acquisitions et partenariats

En avril 2018, Alstom a finalisé l'acquisition de 100% de la société britannique 21net (spécialiste de l'internet à bord et de l'info-divertissement des passagers pour le secteur ferroviaire).

En juin 2018, Transmashholding et Locotech Services ont convenu de se regrouper sous une nouvelle holding Transmashholding Limited. À la suite de la transaction, la contribution d'Alstom a été diluée. Entre-temps, le Groupe a alors procédé à l'acquisition de parts complémentaires de TMH Limited auprès d'autres actionnaires pour un montant de € 115 millions portant sa participation à 20%. Alstom conserve une influence notable sur l'entité. Les impacts financiers de cette opération, et notamment l'effet dilutif, seront comptabilisés au cours du second semestre.

Le 2 octobre 2018, Alstom a réalisé la cession à General Electric de toutes ses participations dans les trois alliances Energie (Renewables, Grid et Nucléaire) et a reçu un montant total de € 2 594 millions d'euros.

2. Perspective

2.1 Perspective

Les perspectives d'Alstom sont établies à périmètre et taux de change constants. Elles sont émises en accord avec la nouvelle norme IFRS 15, qui est désormais le standard pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Pour l'année fiscale 2018/19, le chiffre d'affaires est attendu à environ € 8 milliards d'euros et la marge d'exploitation ajustée devrait atteindre environ 7 %.

A moyen terme, Alstom devrait continuer à surperformer la croissance du marché, à améliorer progressivement sa profitabilité, et à améliorer sa génération de cash, avec une volatilité possible sur de courtes périodes.

2.2 Hypothèses

Ces perspectives reposent principalement sur les hypothèses suivantes :

- Elles sont établies en intégrant une absence de variation majeure des taux de change par rapport à ceux connus en fin d'exercice, ni de changement significatif dans le périmètre de consolidation par rapport à celui du 30 septembre 2018. L'inflation des prix devrait rester comparable à celle de l'année précédente (2,1 % selon les prévisions de l'OCDE) et le Groupe considère un environnement politique globalement stable dans les pays constituant son empreinte.
- Pour l'exercice 2018/19, Alstom devrait poursuivre l'exécution de son portfolio actuel de projets. Le chiffre d'affaires provenant du carnet de commandes au 30 septembre 2018 devrait représenter plus de 98 % du chiffre d'affaires d'Alstom au cours du prochain exercice.
- Le marché devrait poursuivre sa croissance, alimenté par une urbanisation croissante et une prise de conscience environnementale grandissante, qui ont tous deux un effet bénéfique direct sur la demande de solutions ferroviaires. Les moteurs de la croissance attendus devraient notamment être l'Europe (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni), le plus grand marché ferroviaire accessible, ainsi que l'Inde et Taïwan en Asie / Pacifique. La concurrence sur les prix observée au cours des dernières années devrait se poursuivre alors que les nouveaux entrants tentent de se développer en dehors de leurs marchés historiques.

- La marge d'exploitation ajustée en hausse par rapport aux exercices précédents devrait provenir de la bonne exécution des projets, en tirant partie des économies d'approvisionnement. La standardisation des outils et des processus d'ingénierie, la conception en vue de limiter les coûts de production, ainsi que l'optimisation de l'empreinte industrielle à la fois pour l'ingénierie et la fabrication, devraient soutenir l'amélioration des performances d'Alstom. En outre, la transformation numérique associée à une discipline efficace dans la gestion des frais généraux devrait contribuer à réaliser cette performance.

- La génération de liquidité repose notamment sur le programme Cash Focus, qui comprend des initiatives ciblées liées au fonds de roulement qui ont déjà produites des résultats conformes aux attentes. Le programme Cash Focus se concentre particulièrement sur la gestion des stocks, les efforts en matière d'investissement et sur la réalisation des principaux contrats. L'effort de collecte de fonds est soutenu par un suivi dédié des équipes commerciales et opérationnelles.

Les indications sur les perspectives mentionnées ci-dessus ne doivent pas être utilisées comme des prévisions de résultats ou des indicateurs de performance. Ces déclarations s'appuient notamment sur des plans existants, des initiatives liées aux projets, produits et services et leurs potentiels. Ces hypothèses sont jugées raisonnables à la date du présent document et pourraient changer en raison de risques et d'incertitudes importantes. Les risques comprennent ceux décrits au chapitre 4 "Facteurs de risque et contrôle interne" du dernier document de référence et d'autres facteurs externes inconnus du Groupe à ce stade tels que les conditions générales de l'industrie et de la concurrence, les avancées technologiques, les conditions futures de marché, les difficultés d'approvisionnement, l'instabilité financière et le risque souverain ainsi que l'exposition à des mesures réglementaires ou à des litiges. Alstom ne prend aucun engagement quant à la mise à jour ou la révision de l'un d'entre eux, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Par conséquent, ces perspectives doivent être utilisées avec prudence.

3. Performance commerciale

Au cours du premier semestre de l'exercice fiscal 2018/19, les prises de commandes d'Alstom reflètent une croissance solide et se sont établies à € 7,1 milliards comparé à € 3,2 milliards durant le premier exercice fiscale 2017/18. Au cours du premier semestre de l'année fiscale, le groupe a signé des commandes majeures, notamment la commande historique en France pour la fourniture de 100 trains à très grande vitesse de nouvelle génération, ainsi qu'un contrat conclu à Montréal (Canada) pour la fourniture d'un système de métro complet automatique sans conducteur. La performance commerciale a été renforcée par une nouvelle commande signée en Italie pour la fourniture de cinq trains Pendolino et la maintenance associée pendant 30 ans. La présence d'Alstom en Asie-Pacifique a encore été renforcée par des commandes importantes passées en Inde pour la fourniture de voitures de métro à Mumbai, ainsi que par une commande passée à Taïwan pour la fourniture d'un système de métro intégré à Taipei.

Données base réelle	Semestre clos le		Semestre clos le		sept 18/sept 17	
	30 septembre 2018	% contrib	30 septembre 2017 (*)	% contrib	Réel	Organique
<i>(en millions d'€)</i>						
Europe	4 303	60%	1 535	48%	180%	183%
Amérique	1 705	24%	907	29%	88%	98%
Asie/Pacifique	922	13%	544	17%	69%	72%
Moyen-Orient/Afrique	199	3%	184	6%	8%	8%
COMMANDES RECUES PAR DESTINATION	7 129	100%	3 170	100%	125%	130%

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

Décomposition par produit Données base réelle <i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le		Semestre clos le		% Variation sept 18/sept 17	
	30 septembre 2018	% contrib	30 septembre 2017 (*)	% contrib	Réel	Organique
	Matériels roulants	3 959	56%	1 330	42%	198%
Services	1 416	20%	992	31%	43%	46%
Systèmes	1 091	15%	406	13%	169%	175%
Signalisation	663	9%	442	14%	50%	54%
COMMANDES RECUES PAR DESTINATION	7 129	100%	3 170	100%	125%	130%

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

Au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19, les commandes reçues en Europe se sont élevées à € 4,3 milliards contre € 1,5 milliard lors de l'exercice précédent. La performance commerciale exceptionnelle de la région a été guidée par la commande historique passée en France pour fournir à la SNCF 100 trains à très grande vitesse Avelia™ Horizon de nouvelle génération. Cette commande est le fruit d'un travail de collaboration entre la SNCF et Alstom dans le cadre du programme TGV du futur. Ces trains ont des coûts d'acquisition inférieurs de 20% à ceux des générations précédentes, une capacité accrue de 20% grâce à un intérieur plus modulaire, une réduction de 20% de la consommation d'énergie grâce à l'adoption du freinage par récupération et une réduction de plus de 30% des coûts de maintenance. En outre, Alstom a signé un contrat portant sur la fourniture de cinq trains à grande vitesse Pendolino supplémentaires en Italie et une maintenance associée pendant 30 ans. Parmi les autres contrats importants signés au cours de l'exercice, notons la fourniture de 32 rames de tramway Citadis Dualis à la région Île-de-France en France, une commande historique de tramway pour la fourniture de 38 tramways Citadis en acier à Francfort en Allemagne et une commande de signalisation en Norvège pour équiper l'ensemble du parc ferroviaire norvégien d'une solution de contrôle des trains embarquée ainsi que pour assurer l'entretien du système au cours d'une période de 25 ans.

Dans la région Amérique, les commandes reçues se sont élevées à € 1,7 milliard pour le premier semestre de l'exercice fiscal 2018/19 contre € 0,9 milliard lors de l'exercice fiscal précédent. La présence d'Alstom au Canada a encore été renforcée par la signature d'un important contrat avec Réseau Express Métropolitain au Canada pour la fourniture d'un système de métro léger automatique sans conducteur à Montréal, comprenant le matériel roulant et la signalisation ainsi que les services d'exploitation et de maintenance pendant 30 ans. Le premier semestre de l'exercice fiscal précédent comprenait la signature de contrats de fourniture de véhicules légers sur rail Citadis Spirit™ pour les régions du Grand Toronto et de Hamilton, ainsi qu'Ottawa au Canada.

La région Asie/Pacifique a enregistré € 0,9 milliard de commandes pour le premier semestre de l'année fiscale 2018/19, en comparaison de € 0,5 milliard enregistré durant la période précédente. Alstom a signé un important contrat de matériel roulant portant sur la fourniture de 248 voitures de métro pour la ligne 3 du métro de Mumbai. En outre, le groupe a signé une importante commande à Taïwan pour la fourniture de 19 trains Metropolis™, ainsi que pour la solution de signalisation sans conducteur Urbalis CBTC¹ pour la ligne 7 de Taïpei. De plus, Alstom s'est vu attribué à Alstom un contrat d'une durée de 15 ans pour la maintenance de 22 rames Metropolis™ de six voitures et des systèmes Urbalis 400 CBTC¹. Dans le cadre de cette commande, Alstom utilisera son outil innovant de maintenance prédictive «HealthHub».

Dans la région Moyen-Orient/Afrique, Alstom a enregistré € 0,2 milliard de commandes du premier semestre de l'exercice 2018/19. Alstom a signé une commande au Maroc pour la fourniture de 30 locomotives électriques.

Les principales commandes reçues par Alstom du premier semestre de l'exercice fiscal 2018/19 ont été les suivantes :

¹ Contrôle des trains via la communication en réseau

Pays	Produit	Description
Allemagne	Matériels roulants	Fourniture de 38 tramways Citadis™ pour Francfort
Australie	Services	Maintenance de 22 rames de six voitures Metropolis™ et système de signalisation CBTC ¹ Urbalis 400
Canada	Systèmes/Services	Fourniture de 212 voitures de métro, Urbalis 400 CBTC ¹ , un centre de contrôle et 30 ans de maintenance associée
France	Matériels roulants	Fourniture de 100 trains à très grande vitesse Avelia™ Horizon de nouvelle génération
France	Matériels roulants	Commande additionnelle pour la fourniture de 32 trams-trains Citadis Dualis supplémentaires à l'Île-de-France
Inde	Matériels roulants	Fourniture de 248 métros pour la Ligne 3 du métro de Mumbai
Italie	Matériels roulants/Services	Fourniture de cinq trains Pendolino supplémentaires et la maintenance associée pendant 30 ans
Maroc	Matériels roulants	Fournitures de 30 locomotives électriques Prima
Norvège	Signalisation	Commande de signalisation en Norvège pour équiper le parc ferroviaire norvégien d'une solution de contrôle des trains embarquée et la maintenance associée pendant une période de 25 ans.
Taiwan	Systèmes	Fourniture d'un système de métro intégré pour la ligne 7 de Taipei

4. Carnet de commandes

Au 30 septembre 2018, le carnet de commandes du Groupe a atteint un niveau record de € 38,1 milliards comparé à € 35.0 milliards l'année dernière à la même période avec la norme IFRS15, offrant une forte visibilité sur les ventes futures. Le carnet de commandes s'est amélioré de 11% par rapport au niveau de septembre 2017, après retraitement des impacts IFRS 15 et après correction des effets de changes défavorables. L'important niveau d'exécution des projets au cours du premier semestre a entraîné une réduction attendue du carnet de commandes de l'activité systèmes.

Décomposition géographique

Données base réelle

(en millions d'€)

	Semestre clos le 30 septembre 2018	% contrib	Semestre clos le 30 septembre 2017 (*)	% contrib
Europe	16 858	44%	14 239	40%
Amérique	6 485	17%	5 523	16%
Asie/Pacifique	5 345	14%	5 268	15%
Moyen-Orient/Afrique	9 425	25%	9 936	29%
CARNET DE COMMANDES PAR DESTINATION	38 113	100%	34 966	100%

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

Décomposition par produit

Données base réelle <i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le		Semestre clos le	
	30 septembre 2018	% contrib	30 septembre 2017 (*)	% contrib
Matériels roulants	19 682	52%	17 656	50%
Services	11 284	29%	10 161	29%
Systèmes	3 741	10%	4 126	12%
Signalisation	3 406	9%	3 023	9%
CARNET DE COMMANDES PAR DESTINATION	38 113	100%	34 966	100%

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

5. Compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'Alstom pour le premier semestre de l'exercice fiscal 2018/19 a atteint € 4,0 milliards d'euros, contre € 3,3 milliards d'euros pour la même période de l'année précédente selon la norme IFRS 15, grâce à la bonne exécution de projets surtout au Moyen-Orient et en Afrique. Le ratio de nouvelles commandes sur le chiffre d'affaires s'est établi à 1,8 pour la période considérée, contre 0,9 pour la même période l'an dernier.

Décomposition géographique Données base réelle <i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le		Semestre clos le		% Variation sept 18/sept 17	
	30 septembre 2018	% contrib	30 septembre 2017 (*)	% contrib	Réel	Organique
Europe	1 982	50%	1 710	51%	16%	16%
Amérique	728	18%	663	20%	10%	15%
Asie/Pacifique	450	11%	411	12%	9%	15%
Moyen-Orient/Afrique	850	21%	557	17%	53%	56%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DESTINATION	4 010	100%	3 341	100%	20%	23%

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

Décomposition par produit Données base réelle <i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le		Semestre clos le		% Variation sept 18/sept 17	
	30 septembre 2018	% contrib	30 septembre 2017 (*)	% contrib	Réel	Organique
Matériels roulants	1 736	43%	1 415	42%	23%	23%
Services	749	19%	636	20%	18%	20%
Systèmes	888	22%	673	20%	32%	37%
Signalisation	637	16%	617	18%	3%	9%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DESTINATION	4 010	100%	3 341	100%	20%	23%

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

En Europe, le chiffre d'affaires d'Alstom a atteint € 2,0 milliards contre € 1,7 milliard au cours du premier semestre de l'exercice précédent. Les ventes de la région ont représenté 50% du total des ventes du groupe. Les ventes ont été stimulées par l'exécution de contrats de matériels roulants portant sur la fourniture de trains régionaux Coradia™ Continental et de trains Coradia™ Lint Diesel en Allemagne, ainsi que pour la fourniture de trains régionaux en Italie. Par ailleurs, la poursuite des livraisons de trains à grande vitesse Euroduplex™ pour la ligne Paris-Bordeaux et les trains Coradia™ en France ont stimulé les ventes. L'exécution des infrastructures de voies du contrat Crossrail ainsi que la performance de l'activité de révision des trains Pendolino au Royaume-Uni ont encore amélioré les

performances de la région.

En Amérique, le chiffre d'affaires d'Alstom s'est établi à € 0,7 milliard d'euros, en hausse de 15% sur une base comparable par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui représente 18% du chiffre d'affaires total du Groupe. Les ventes de la région ont été stimulées par l'exécution de contrats de matériels roulants, principalement des véhicules ferroviaires légers pour Ottawa, la fourniture de bogies pour le métro de Montréal au Canada et la poursuite des livraisons de trains à grande vitesse Amtrak aux États-Unis. En outre, la performance de l'activité de rénovation aux États-Unis a contribué aux ventes de la période. En Amérique latine, les ventes ont été principalement stimulées par l'exécution du métro sur la ligne 2 du Panama et par la livraison de voitures de métro sur la ligne de Lima au Pérou.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19, la région Asie/Pacifique a enregistré un chiffre d'affaires de € 0,4 milliard d'euros, en hausse de 15% sur une base comparable. Les ventes ont représenté 11% des ventes totales du Groupe, grâce à l'exécution de contrats de matériel roulant, notamment de trains de banlieue for Melbourne, de locomotives électriques en Inde, ainsi qu'à l'exécution de contrats de métro en Inde. L'activité Systèmes a été notamment stimulé par l'exécution du contrat d'infrastructure du couloir dédié au fret en Inde et par la livraison des véhicules légers sur rail Citadis™ X05 à Sydney.

Dans la région Moyen Orient/Afrique, le Groupe a enregistré € 0,9 milliard de chiffre d'affaires durant le premier semestre de l'exercice 2018/19 contribuant à 21 % du chiffre d'affaires total du groupe, en hausse de 4 points de pourcentage par rapport au premier semestre de l'exercice fiscale 2017/18, soit une croissance de 56 % sur une base comparable par rapport à la même période l'an dernier. Cette forte croissance a été guidée par l'exécution de grands contrats de systèmes, notamment la production de voitures de métro pour le métro Dubai Route 2020 aux Émirats Arabes Unis et à Riyad en Arabie Saoudite, ainsi que la livraison du tramway Lusail au Qatar. En outre, les performances de la région ont été affectées par la poursuite de l'exécution des contrats de matériel roulant, notamment la production de trains X'trapolis™ pour Prasa en Afrique du Sud, les livraisons de trains Coradia™ en Algérie et de locomotives au Kazakhstan.

5.2 Recherche et développement

Au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19, les dépenses brutes de recherche et développement ont atteint € 147 millions d'euros soit 3,7% pour du chiffre d'affaires, l'accent ayant été mis sur le développement des grandes lignes à mobilité durable et les solutions de mobilité intelligente.

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 30 septembre 2017 (*)
Dépenses brutes de R&D	(147)	(123)
<i>Dépenses brutes de R&D (en % du chiffre d'affaires)</i>	<i>3,7%</i>	<i>3,7%</i>
Financements reçus	36	24
Dépenses nettes de R&D	(111)	(99)
Coûts de développement capitalisés au cours de la période	27	26
Dotation aux amortissements des coûts de développements capitalisés	(27)	(29)
Frais de recherche et de développement (enregistrés dans le compte de résultat)	(111)	(102)
<i>Dépenses de R&D (en % du chiffre d'affaires)</i>	<i>2,8%</i>	<i>3,1%</i>

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

Le groupe a notamment concentré son investissement sur le développement du train à très grande vitesse du futur Avelia™. En juillet 2018, Alstom a obtenu de SNCF une commande pour la fourniture de 100 trains Avelia™ à la SNCF.

Le groupe a également investi dans les trains régionaux primés Coradia iLint™. Ces trains sont alimentés par une pile à combustible à hydrogène, très silencieux et sont connus pour être à zéro émission. Alstom a reçu l'approbation de

son lancement commercial en Allemagne en Juillet 2018.

En outre, le Groupe a poursuivi le développement de son véhicule léger sur rail Citadis™ dans le cadre du contrat de tramway signé par Alstom à Francfort, en Allemagne.

Alstom's a continué de mettre en avant sa vision de la mobilité intelligente et du transport durable sur diverses plates-formes, notamment lors du salon européen de la mobilité Innotrans 2018. Alstom a également développé plusieurs solutions innovantes, notamment :

- **Mastria™**, une solution multimodale innovante qui optimise la fluidité du trafic et orchestre les itinéraires des passagers.
- **Station One™**, le premier marché en ligne et une plateforme spécialisée pour l'achat et la vente de produits et services liés à la mobilité.
- **Aptis™**, le bus 100% électrique avec de nouveaux aménagements extérieurs et intérieurs reflétant la mobilité du futur.

5.3 Performance opérationnelle

Au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19, le résultat d'exploitation ajusté du Groupe a atteint € 285 millions contre € 180 millions au cours du premier semestre de l'exercice précédent. La marge d'exploitation ajustée est quant à elle passée de 5,4 % à 7,1 % au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19. Au cours de la période, cette augmentation exceptionnelle de la performance opérationnelle d'Alstom a été guidée par la croissance du chiffre d'affaires, un mix-produit stable et des gains d'efficacité dans la performance opérationnelle et les frais généraux.

Les frais généraux ont été maîtrisés, tandis que les revenus ont considérablement augmenté par rapport à la même période de l'année dernière. Les frais de vente et d'administration ont représenté 6,7% du chiffre d'affaires, contre 8,2% pour la même période de l'exercice précédent. Cela a notamment contribué à la performance du résultat d'exploitation.

5.4 Résultat net

Les coûts de restructuration se sont élevés à € (34) millions d'euros, résultant d'initiatives de rationalisation de l'empreinte et de compétitivité, notamment au Royaume-Uni. L'amortissement des immobilisations incorporelles et les coûts d'intégration liés aux regroupements d'entreprises, tels que SSL, GE Signaling et Nomad, ont été réduits à € (7) millions d'euros. Par ailleurs, les coûts de transaction liés à l'opération Siemens-Alstom se sont élevés à € (36) millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice fiscal 2018/19. Le résultat d'exploitation s'est élevé à € 219 millions d'euros, contre € 143 millions d'euros au premier semestre de l'exercice fiscal 2018/19, grâce à une solide performance opérationnelle continue durant l'exercice.

Le résultat financier net du Groupe s'est réduit à € (46) millions au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19 contre € (53) millions lors du premier semestre de l'exercice précédent. Ceci est cohérent avec la diminution de la dette financière brute résultant du remboursement de € 272 millions d'euros d'obligations échues au cours de l'année. Un retraitement de € 3 millions a été comptabilisé en tant que composante de financement significative afin de prendre en compte la différence temporelle entre le calendrier des encaissements d'une part et de reconnaissance de chiffre d'affaires selon l'avancement par les coûts.

Le Groupe a enregistré une charge d'impôt de € (12) millions sur le premier semestre de l'exercice 2018/19 correspondant à un taux d'impôt effectif de 7 % contre € (25) millions lors du premier semestre de l'exercice précédent correspondant à un taux d'impôt effectif de 28 %. Cette amélioration résulte principalement de la reconnaissance d'impôts différés actifs sur des déficits non antérieurement reconnus et de la reprise de provisions sur risques fiscaux. Retraité de ces éléments, le taux effectif d'impôt aurait atteint 26%.

La quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence a atteint € 161 millions principalement en raison de la réévaluation d'options pendant la période. L'amélioration des performances de Transmashholding (TMH) et de Casco Signal Limited a également contribué à l'augmentation de la quote-part du résultat net tiré des placements en actions au cours de la période

Le résultat net des activités non poursuivies (part du Groupe) a atteint € 245 millions comprenant principalement la révision des estimations des passifs liés aux cessions d'activité.

Le résultat net (part du Groupe) s'est établi à € 563 millions au cours du premier semestre de l'exercice 2018/19 contre € 177 millions lors du premier semestre de l'exercice précédent.

5.5 Cash-flow libre

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le Au 30 septembre 2017 (*)
Résultat d'exploitation ajusté (aEBIT)	285	180
Dépreciations et amortissements	82	75
Charges de restructuration décaissées	(19)	(18)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(85)	(85)
R&D capitalisés	(27)	(26)
Variation du besoin en fonds de roulement	(10)	128
Frais financiers décaissés	(29)	(16)
Impôts sur les sociétés décaissés	(73)	(47)
Autres	48	36
CASH-FLOW LIBRE	172	227

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

Le cash-flow libre du groupe a été positif de € 172 millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice fiscale 2018/19, contre € 227 millions d'euros pour la même période de l'exercice fiscal précédent. La génération de liquidité positive sur la période est notamment expliquée par un bon résultat opérationnel et un bon niveau de fonds collectés. Le fonds de roulement opérationnel est resté globalement stable, les ressources utilisées dans l'exécution des principaux contrats signés les années précédentes étant compensées par une collecte de trésorerie. Le fonds de roulement d'exploitation de l'année dernière au cours de la même période a été favorablement impacté par les paiements anticipés sur des contrats importants signés et par les paiements progressifs des clients.

Au cours de la période, Alstom a investi € 85 millions d'euros en immobilisations corporelles, dont € 52 millions d'euros d'investissements stratégiques, notamment pour l'usine de Madhepura, l'usine d'Hornell concernant le projet Amtrak et les installations de production de Prasa. Ces projets stratégiques génèrent € 300 millions d'investissements supplémentaires sur trois ans. A date, ces investissements de transformation supplémentaires se chiffrent à € 212 millions dont € 52 millions d'euros ont été dépensés au cours du semestre. De plus, Alstom a continué d'investir dans ses installations, ses outils et ses projets pour un budget total de € 33 millions d'euros au cours de ce semestre.

6. Endettement net

Au 30 septembre 2018, le Groupe a enregistré un niveau d'endettement net de € 280 millions, comparé à une position d'endettement net de € 255 millions au 31 mars 2018. La dette nette d'Alstom a légèrement augmenté au cours de la période, le cash-flow libre généré par les activités ayant été compensé par des dividendes versés pour un montant de € 84 millions d'euros incluant les participations minoritaires et par des acquisitions et cessions pour un montant de € 136 millions d'euros. Les acquisitions et cessions du Groupe au cours de la période incluent notamment la quote-part d'Alstom dans TMH Locotech pour un montant d'investissement de € 115 millions d'euros.

Au-delà de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, dont le montant a atteint € 1 397 millions au 30 septembre 2018, le Groupe peut disposer d'une ligne de crédit renouvelable de € 400 millions, arrivant à échéance en juin 2022 non tirée au 30 septembre 2018. Ceci s'est traduit par une position de liquidité au 30 septembre 2018 de € 1 797 millions d'euros.

7. Capitaux Propres

Au 30 septembre 2018, les capitaux propres (incluant les participations ne donnant pas le contrôle) ont augmenté pour atteindre € 4 021 millions, à comparer à € 3 479 millions au 31 mars 2018 principalement impacté par :

- un résultat net (part du Groupe) de € 563 millions au titre du premier semestre de l'exercice 2018/19 ;
- la variation des hypothèses actuarielles sur les engagements de retraites à prestations définies (enregistrées en capitaux propres) pour € 16 millions après impôts ;
- les dividendes payés pour Alstom aux actionnaires pour € (78) millions ;
- les paiements fondés sur des actions pour € 16 millions ;
- ajustement de la juste valeur des titres détenus par Locotech dans Transmashholding pour € 60 millions ;
- des écarts de conversion de € (32) millions.

8. Définition d'indicateurs financiers non codifiés par des organismes de normalisation comptable

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptable.

8.1 Commande Reçue

Une nouvelle commande n'est enregistrée en commandes reçues que lorsque le contrat crée des droits exécutoires entre le Groupe et son client.

Quand cette condition est remplie, la commande est enregistrée à son montant contractuel.

Si le contrat est libellé dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entreprise consolidée, le Groupe utilise des contrats à terme pour éliminer le risque de change. Les commandes sont alors reconnues en utilisant le taux de change comptant à la date de mise en place de la couverture.

8.2 Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires non encore reconnu sur des commandes déjà reçues.

Le carnet de commandes à la clôture d'un exercice est calculé comme suit :

- carnet de commandes à l'ouverture de l'exercice ;
- plus nouvelles commandes reçues au cours de l'exercice ;
- moins annulations de commandes enregistrées au cours de l'exercice ;
- moins chiffre d'affaires reconnu sur l'exercice.

Le carnet de commandes peut également varier du fait des variations du périmètre de consolidation, d'ajustements de prix contractuels et des effets de conversion de devises étrangères.

8.3 Ratio commandes sur chiffre d'affaires

Le ratio « commandes sur chiffre d'affaires » est le ratio des commandes reçues sur le montant total des ventes réalisées sur une période spécifique.

8.4 Résultat d'exploitation ajusté

Suite à la nouvelle organisation mise en place, le Groupe s'est doté d'un nouvel indicateur de performance pour refléter la performance opérationnelle récurrente : le résultat d'exploitation ajusté (« aEBIT »). Cet indicateur est aussi utilisé par le marché et les concurrents directs du Groupe.

L'aEBIT correspond au résultat d'exploitation ajusté des éléments suivants :

- Coûts nets de restructuration et de rationalisation ;
- Dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- Plus ou moins-values ou réévaluations de titres sur cessions de titres ou dans les cas de changement de contrôle ;
- Tout élément non récurrent comme des coûts encourus ou des dépréciations d'actifs évalués dans le cadre de regroupements d'entreprise, ainsi que des charges liées à des procédures judiciaires n'entrant pas dans le cadre normal des affaires.

Un événement non récurrent est un événement exceptionnel, dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

La marge d'exploitation ajustée correspond au résultat d'exploitation ajusté en pourcentage du chiffre d'affaires.

L'indicateur non Gaap « Résultat d'exploitation ajusté » et l'indicateur Gaap « Résultat d'exploitation » se réconcilient de la manière suivante :

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 30 septembre 2017 (*)
Résultat d'exploitation ajusté (aEBIT)	285	180
<i>Marge d'exploitation ajustée</i>	<i>7,1%</i>	<i>5,4%</i>
Charges de restructuration	(34)	(19)
Amortissement de l'allocation du prix d'acquisition et coûts d'intégration	(7)	(12)
Plus / Moins-values sur cessions d'activités	(36)	(4)
Autres et Perte de valeur sur actifs	11	(2)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	219	143

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

8.5 Cash-Flow libre

Le cash-flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement incluant les coûts de développement capitalisés, nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash-flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash-flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation.

Un rapprochement entre ces deux indicateurs est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	Semestre clos le
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	282	337
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (coûts de R&D capitalisés inclus)	(111)	(112)
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	1	1
CASH FLOW LIBRE	172	227

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

Alstom utilise le cash-flow libre aussi bien à des fins d'analyses internes que pour sa communication externe car le Groupe estime qu'il apporte un éclairage pertinent sur le montant réel de trésorerie générée ou utilisée par l'exploitation.

Le cash-flow libre positif s'est élevé à € 172 millions au cours du premier semestre 2018/19, contre € 227 millions au premier semestre 2017/18.

8.6 Capitaux employés

Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs et les passifs :

- Actifs : somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des terrains, constructions et installations techniques, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, coût d'obtention et de réalisation d'un contrat, des actifs sur contrats, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels ;
- Passifs : somme des provisions courantes et non courantes, des passifs sur contrats, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs opérationnels.

Au 30 septembre 2018, les capitaux employés ont atteint € 1 892 millions comparés aux € 1 544 millions à fin mars 2018. Cette évolution résulte principalement de la diminution nette de la position du passif du besoin en fonds de roulement du Groupe et du résultat net des investissements en actions au 30 septembre 2018.

	Semestre clos le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 mars 2018 (*)
<i>(en millions d'€)</i>		
Actifs non courants	3 974	3 857
moins impôts différés	(290)	(297)
moins actifs non courants directement associés aux passifs	(202)	(213)
moins actifs de couverture des engagements de retraite	-	-
Capitaux employés - actifs non courants (A)	3 482	3 347
Actifs courants	7 086	6 918
moins trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 397)	(1 231)
moins autres actifs financiers courants	(6)	(8)
Capitaux employés - actifs courants (B)	5 683	5 679
Passifs courants	7 680	7 495
moins dettes financières courantes	(709)	(543)
plus provisions non courantes	302	530
Capitaux employés - passifs (C)	7 273	7 482
CAPITAUX EMPLOYES (A)+(B)-(C)	1 892	1 544

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

8.7 Trésorerie nette/ (endettement net)

La trésorerie nette est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres actifs financiers courants, et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière, diminuée de la dette financière courante et non courante.

Au 30 septembre 2018, le Groupe a enregistré un niveau d'endettement net de € 280 millions, comparé à une position d'endettement net de € 255 millions au 31 mars 2018.

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 mars 2018 (*)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 397	1 231
Autres actifs financiers courants	6	8
Actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière	202	213
<i>moins:</i>		
Dettes financières courantes	709	543
Dettes financières non-courantes	1 176	1 164
Trésorerie nette/(endettement net) en fin de période	(280)	(255)

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15

8.8 Données organiques

Les chiffres présentés dans cette section incluent des indicateurs de performance présentés à structure réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères.

Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois à des fins d'analyses internes et pour sa communication externe car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les principes comptables IFRS.

9. Informations relatives aux retraitements IFRS 15 de mars 2018.

Les onglets suivants présentent les principaux indicateurs de performance clés après l'application des nouvelles normes comptables IFRS 15.

9.1 Compte de résultat

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le	
	Au 31 mars 2018	
Commandes reçues	7 183	
Carnet de commandes	35 274	
Chiffre d'affaires	7 346	
Résultat d'exploitation ajusté	397	
<i>Marge d'exploitation ajustée</i>	<i>5,4%</i>	
Résultat d'exploitation	264	
Résultat net - Part du Groupe	365	
Cash Flow Libre	128	
Capitaux employés	1 544	
Trésorerie / (Dette) nette	(255)	
Capitaux propres	3 479	

9.2 Performance commerciale

Décomposition géographique	31 mars 2018	
	IFRS 15	% contrib
Données base réelle		
<i>(en millions d'€)</i>		
Europe	3 507	48%
Amérique	1 628	23%
Asie/Pacifique	980	14%
Moyen-Orient/Afrique	1 068	15%
COMMANDES RECUES PAR DESTINATION	7 183	100%

Décomposition par produit		31 mars 2018	
Données base réelle	IFRS 15	%	
<i>(en millions d'€)</i>		contrib	
Matériels roulants	3 189	45%	
Services	2 180	30%	
Systèmes	523	7%	
Signalisation	1 291	18%	
COMMANDES RECUES PAR DESTINATION	7 183	100%	

9.3 Carnet de commandes

Décomposition géographique		31 mars 2018	
Données base réelle	IFRS 15	%	
<i>(en millions d'€)</i>		contrib	
Europe	14 361	41%	
Amérique	5 211	15%	
Asie/Pacifique	5 017	14%	
Moyen-Orient/Afrique	10 685	30%	
CARNET DE COMMANDES PAR DESTINATION	35 274	100%	

Décomposition par produit		31 mars 2018	
Données base réelle	IFRS 15	%	
<i>(en millions d'€)</i>		contrib	
Matériels roulants	18 068	51%	
Services	10 651	30%	
Systèmes	3 302	10%	
Signalisation	3 253	9%	
CARNET DE COMMANDES PAR DESTINATION	35 274	100%	

9.4 Chiffres d'affaires

Décomposition géographique		31 mars 2018	
Données base réelle	IFRS 15	%	
<i>(en millions d'€)</i>		contrib	
Europe	3 749	51%	
Amérique	1 333	18%	
Asie/Pacifique	900	12%	
Moyen-Orient/Afrique	1 364	19%	
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DESTINATION	7 346	100%	

Décomposition par produit
31 mars 2018

Données base réelle <i>(en millions d'€)</i>	31 mars 2018	
	IFRS 15	% contrib
Matériels roulants	3 150	43%
Services	1 354	18%
Systèmes	1 527	21%
Signalisation	1 315	18%
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DESTINATION	7 346	100%

9.5 Recherche et développement

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos au 31 mars 2018
	IFRS15
Dépenses brutes de R&D	(345)
<i>Dépenses brutes de R&D (en % du chiffre d'affaires)</i>	<i>4,7%</i>
Financements reçus	58
Dépenses nettes de R&D	(287)
Coûts de développement capitalisés au cours de la période	92
Dotations aux amortissements des coûts de développements capitalisés	(57)
Frais de recherche et de développement (enregistrés dans le	(252)
<i>Dépenses de R&D (en % du chiffre d'affaires)</i>	<i>3,4%</i>

9.6 Résultat d'exploitation ajusté

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos au 31 mars 2018
	IFRS15
Résultat d'exploitation ajusté (aEBIT)	397
<i>Marge d'exploitation ajustée</i>	<i>5,4%</i>
Charges de restructuration	(47)
Amortissement de l'allocation du prix d'acquisition et coûts d'intégration	(25)
Plus / Moins-values sur cessions d'activités	3
Autres et Perte de valeur sur actifs	(64)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	264

9.7 Cash-Flow libre

	Exercice clos au 31 mars 2018
<i>(en millions d'€)</i>	IFRS15
Résultat d'exploitation ajusté (aEBIT)	397
Dépréciations et amortissements	144
Charges de restructuration décaissées	(37)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(203)
R&D capitalisés	(90)
Variation du besoin en fonds de roulement	64
Frais financiers décaissés	(66)
Impôts sur les sociétés décaissés	(93)
Autres	12
CASH-FLOW LIBRE	128

9.8 Trésorerie nette/ (endettement net)

	Exercice clos au 31 mars 2018
<i>(en millions d'€)</i>	IFRS15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 231
Autres actifs financiers courants	8
Actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière	213
<i>moins:</i>	
Dettes financières courantes	543
Dettes financières non-courantes	1 164
Trésorerie nette/(endettement net) en fin de période	(255)

**Etats financiers consolidés intermédiaires résumés,
Semestre clos le 30 septembre 2018**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Semestre clos le	
		30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Chiffres d'affaires	(4)	4 010	3 341
Coût des ventes		(3 345)	(2 785)
Frais de recherche et développement	(5)	(111)	(102)
Frais commerciaux		(100)	(99)
Frais administratifs		(169)	(175)
Autres produits/(charges)	(6)	(66)	(37)
Résultat d'exploitation		219	143
Produits financiers	(7)	3	4
Charges financières	(7)	(49)	(57)
Résultat avant impôts		173	90
Impôt sur les bénéfices	(8)	(12)	(25)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	(13)	161	110
Résultat net des activités poursuivies		322	175
Résultat net des activités non poursuivies	(9)	245	8
RÉSULTAT NET		567	183
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		563	177
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		4	6
Résultat net des activités poursuivies attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère		318	169
- aux participations ne donnant pas le contrôle		4	6
Résultat net des activités non poursuivies attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère		245	8
- aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat net par action (en €)			
- Résultat de base	(10)	2,53	0,80
- Résultat dilué	(10)	2,50	0,79

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Semestre clos le	
		30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Résultat net de la période		567	183
Réévaluation des engagements de retraites à prestations définies	(22)	20	37
Instruments de capitaux propres à la JV par OCI		58	(4)
Impôt sur les éléments non recyclables		(3)	-
Eléments non recyclables en résultat		75	33
<i>dont sociétés mises en équivalence</i>		<i>60</i>	<i>-</i>
Gains (pertes) sur instruments financiers de couverture		-	4
Réserve des coûts de couverture		(2)	3
Écarts de conversion (**)	(16)	(32)	(151)
Impôt sur les éléments recyclables		-	-
Eléments recyclables en résultat		(34)	(144)
<i>dont sociétés mises en équivalence</i>		<i>(21)</i>	<i>(34)</i>
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE		608	72
Attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère		608	70
- aux participations ne donnant pas le contrôle		-	2
Résultat global consolidé attribuable aux propriétaires de la société mère et provenant des :			
- Activités poursuivies		363	62
- Activité non poursuivies		245	8
Résultat global consolidé attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et provenant des :			
- Activités poursuivies		-	2
- Activité non poursuivies		-	-

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

(**) Les écarts de conversion sur la réserve d'écarts actuariels ne sont pas significatifs au 30 septembre 2018 (€ 5 millions au 30 septembre 2017)

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

BILAN CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

Actif

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018 (*)
Écarts d'acquisition	(11)	1 450	1 422
Immobilisations incorporelles	(11)	425	416
Immobilisations corporelles	(12)	864	854
Participations dans les coentreprises et entreprises associées	(13)	613	533
Autres titres de participation		57	58
Autres actifs non courants	(14)	275	277
Impôts différés		290	297
Total des actifs non courants		3 974	3 857
Stocks et en-cours	(15)	1 435	1 348
Coût d'obtention et de réalisation d'un contrat	(15)	21	30
Actifs sur contrat	(15)	1 289	1 201
Clients et comptes rattachés		1 763	1 772
Autres actifs opérationnels courants	(15)	1 175	1 328
Autres actifs financiers courants	(18)	6	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(19)	1 397	1 231
Total des actifs courants		7 086	6 918
Actifs destinés à la vente	(9)	2 602	2 390
TOTAL DE L'ACTIF		13 662	13 165

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Capitaux propres et passif

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018 (*)
Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	(16)	3 965	3 419
Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		56	60
Total des capitaux propres		4 021	3 479
Provisions non courantes	(15)	302	530
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	(22)	454	468
Emprunts non courants	(20)	976	952
Dettes non courantes sur contrats de location-financement	(20)	200	212
Impôts différés		23	22
Total des passifs non courants		1 955	2 184
Provisions courantes	(15)	883	862
Emprunts courants	(20)	691	525
Dettes courantes sur contrats de location-financement	(20)	18	18
Passifs sur contrat	(15)	2 900	3 003
Fournisseurs et comptes rattachés		1 648	1 346
Autres passifs opérationnels courants	(15)	1 540	1 741
Total des passifs courants		7 680	7 495
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	(9)	6	7
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		13 662	13 165

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRE

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Semestre clos le	
		30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Résultat net		567	183
Dotations aux amortissements et dépréciations	(11)/(12)	89	83
Charge relative aux paiements fondés sur des actions		11	9
Coût de l'endettement financier net et coût net des couvertures de change, net des intérêts financiers reçus et payés (a), et autres variations de provisions		11	31
Ajustement des flux relatifs aux engagements de retraite et avantages assimilés		7	12
Plus/moins-values sur cessions d'actifs		1	1
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(13)	(130)	(92)
Charge d'impôt différé inscrite au compte de résultat		10	(15)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation - hors variation du besoin en fonds de roulement		566	212
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation (b)	(15)	(284)	125
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation		282	337
<i>Dont flux opérationnels liés aux activités non poursuivies</i>		-	-
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		1	1
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (coûts de R&D capitalisés inclus)		(111)	(112)
Augmentation/(diminution) des autres actifs non courants	(14)	2	11
Acquisition d'activités après déduction de la trésorerie acquise	(2)	(124)	-
Cession d'activités après déduction de la trésorerie cédée		(13)	(52)
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements		(245)	(152)
<i>Dont flux d'investissements liés aux activités non poursuivies</i>		(10)	(52)
Augmentation/(réduction) de capital y compris celles souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle		5	30
Dividendes versés y compris versements aux participations ne donnant pas le contrôle		(84)	(56)
Variation nette des emprunts courants et non courants	(20)	204	(10)
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement	(20)	(9)	(14)
Variation nette des autres actifs et passifs financiers courants		(9)	(5)
Variation nette de la trésorerie liée au financement		107	(55)
<i>Dont flux de financement liés aux activités non poursuivies</i>		-	-
(DIMINUTION)/AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		144	130
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		1 231	1 563
Incidence des variations de taux de conversion		25	(50)
Transfert vers actifs destinés à la vente		(3)	-
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE EN FIN DE PERIODE	(19)	1 397	1 643
<i>(a) Net des intérêts reçus et payés</i>	(20)	(14)	(15)
<i>(b) Impôts payés</i>		(73)	(46)

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Analyse de la variation de la trésorerie nette/(endettement net) (*)		
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	144	130
Variation nette des autres actifs et passifs financiers courants	9	5
Variation nette des emprunts courants et non courants	(204)	10
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement	9	14
Transfert vers actifs disponibles à la vente	(3)	-
Dettes nettes des entités acquises/cédées à leur date d'acquisition/cession et autres variations	20	(52)
Diminution/(Augmentation) de l'endettement net	(25)	107
Trésorerie nette/(Endettement net) en début de période	(255)	(208)
TRESORERIE NETTE/(ENDETTEMENT NET) EN FIN DE PERIODE	(280)	(101)

(*) La trésorerie nette/(endettement net) se définit comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placements, des autres actifs financiers courants et des autres actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (voir Note 14), déduction faite de la dette financière (voir Note 20).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES INTERMEDIAIRE

	Nombre d'actions en circulation						Réserve de conversion	Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
		Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecarts actuariels	Couverture des flux de trésorerie				
<i>(en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions)</i>										
Au 31 mars 2017 (publié)	219 711 830	1 538	890	1 906	(322)	1	(352)	3 661	52	3 713
Retraitement IFRS 9 & 15	-	-	-	(488)	-	-	20	(468)	(1)	(469)
Au 31 mars 2017 (retraité)	219 711 830	1 538	890	1 418	(322)	1	(332)	3 193	51	3 244
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	3	38	3	(151)	(107)	(5)	(112)
Résultat net de la période	-	-	-	177	-	-	-	177	6	183
Total du résultat global	-	-	-	180	38	3	(151)	70	1	71
Variation d'intérêts et autres	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11
Dividendes distribués	-	-	-	(55)	-	-	-	(55)	(4)	(59)
Augmentation de capital dans le cadre des plans de motivation et de fidélisation sur le long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres	810 445	6	14	9	-	-	-	29	-	29
Au 30 septembre 2017 (*)	220 522 275	1 544	904	1 552	(284)	4	(483)	3 237	59	3 296
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	8	21	3	(64)	(32)	1	(31)
Résultat net de la période	-	-	-	188	-	-	-	188	3	191
Total du résultat global	-	-	-	196	21	3	(64)	156	4	160
Variation d'intérêts et autres	-	-	-	2	-	-	(2)	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Augmentation de capital dans le cadre des plans de motivation et de fidélisation sur le long terme	1 020 164	7	-	(7)	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres	668 032	4	13	9	-	-	-	26	-	26
Au 31 mars 2018 (*)	222 210 471	1 555	917	1 752	(263)	7	(549)	3 419	60	3 479
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	57	16	-	(28)	45	(4)	41
Résultat net de la période	-	-	-	563	-	-	-	563	4	567
Total du résultat global	-	-	-	620	16	-	(28)	608	-	608
Variation d'intérêts et autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	(78)	-	-	-	(78)	(4)	(82)
Augmentation de capital dans le cadre des plans de motivation et de fidélisation sur le long terme	638 610	5	-	-	-	-	-	5	-	5
Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres et autres	209 287	1	4	6	-	-	-	11	-	11
Au 30 septembre 2018 (*)	223 058 368	1 561	921	2 300	(247)	7	(577)	3 965	56	4 021

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

A. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PERIMETRE	30
NOTE 1. Rapprochement Siemens / Alstom	30
NOTE 2. Variations de périmètre	31
B. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX ET RECOURS A DES ESTIMATIONS	31
NOTE 3. Principes comptables	31
C. INFORMATIONS SECTORIELLES	41
NOTE 4. Informations sectorielles	41
D. AUTRES ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT	42
NOTE 5. Frais de recherche et développement	42
NOTE 6. Autres produits et autres charges	42
NOTE 7. Résultat financier	43
NOTE 8. Impôt sur les bénéfices	43
NOTE 9. Résultat des activités non poursuivies et actifs détenus en vue de la vente	43
NOTE 10. Résultat par action	44
E. ACTIFS NON COURANTS	44
NOTE 11. Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	44
NOTE 12. Immobilisations corporelles	45
NOTE 13. Participations dans les coentreprises et entreprises associées	46
NOTE 14. Autres actifs non courants	48
F. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	49
NOTE 15. Besoin en fonds de roulement	49
G. CAPITAUX PROPRES ET DIVIDENDES	51
NOTE 16. Capitaux propres	51
NOTE 17. Distribution de dividendes	51
H. FINANCEMENT ET GESTION DU RISQUE FINANCIER	52
NOTE 18. Autres actifs financiers courants	52
NOTE 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie	52
NOTE 20. Dette financière	52
NOTE 21. Instruments financiers et gestion des risques financiers	53
I. ENGAGEMENTS DE RETRAITES	54
NOTE 22. Engagements de retraite et avantages assimilés	54
J. CONTENTIEUX	55
NOTE 23. Contentieux	55
K. AUTRES INFORMATIONS	60
NOTE 24. Parties liées	60
NOTE 25. Engagements de location	60
NOTE 26. Événements postérieurs à la clôture	60
NOTE 27. Périmètre de consolidation	61

Alstom est un leader mondial de l'industrie du transport ferroviaire. Ainsi, le Groupe offre une gamme complète de solutions composée de matériels roulant, systèmes, services et de signalisation pour le transport ferroviaire passagers et fret. Il bénéficie d'un marché porteur avec des fondamentaux solides. Les principaux facteurs de marché sont l'urbanisation, les préoccupations environnementales, la croissance économique, les dépenses publiques et la transformation digitale.

Dans ce contexte, Alstom a su construire une présence à la fois locale et mondiale qui le distingue de la plupart de ses concurrents et lui donne une proximité avec ses clients et une grande flexibilité industrielle. Son offre, l'une des plus complètes et des plus intégrées du marché, et sa position parmi les leaders technologiques placent Alstom dans une situation unique pour bénéficier de la croissance mondiale du marché des transports ferroviaires. Enfin, pour générer une croissance profitable, Alstom met l'accent sur l'excellence opérationnelle et l'évolution de son mix produit.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 novembre 2018.

A. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PERIMETRE

NOTE 1. RAPPROCHEMENT SIEMENS / ALSTOM

Le projet de rapprochement d'Alstom avec les activités de Siemens Mobility, incluant sa traction ferroviaire, a franchi des étapes importantes ces derniers mois.

Le 17 juillet 2018, les actionnaires d'Alstom ont approuvé le projet de rapprochement d'Alstom avec les activités de Siemens Mobility.

Dans le cadre de ce rapprochement, les actionnaires existants d'Alstom à la clôture du jour ouvré précédant la date de réalisation de la transaction recevront deux distributions exceptionnelles : une prime de contrôle de 4 euros par action (Distribution A) et une distribution exceptionnelle d'un montant maximum de 4 euros par action sous réserve de certains ajustements (Distribution B). Le paiement de ces distributions sera effectué le huitième jour ouvré suivant la date de réalisation de cette transaction.

Le 8 juin, Alstom et Siemens ont conjointement déposé la demande d'autorisation de l'opération dans le cadre de la procédure de contrôle des concentrations auprès de la Commission européenne et le 13 juillet, Alstom et Siemens ont pris note de la décision de la Commission européenne d'ouvrir une enquête approfondie sur le projet de rapprochement entre Siemens Mobility et Alstom. Le 29 octobre, Alstom et Siemens ont reçu la communication des griefs de la Commission européenne dans le cadre de son enquête approfondie sur le projet de rapprochement. Cette communication délimite l'évaluation de la Commission concernant cette transaction. Elle donne à Alstom et Siemens un droit d'accès à tous les éléments du dossier ainsi qu'un droit de réponse à la Commission. Elle ne préjuge en aucun cas de la décision finale de la Commission. Alstom et Siemens continuent de travailler étroitement avec la Commission afin d'expliquer la logique et les bénéfices de l'opération proposée.

L'opération est soumise à l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes et sa finalisation est attendue au premier semestre 2019.

NOTE 2. VARIATIONS DE PERIMETRE

TMH Limited

TMH et Locotech Services ont combiné leurs activités en juin 2018 par la création d'une holding, TMH Limited.

A l'issue de cette opération, la participation d'Alstom a été diluée. Le Groupe a alors procédé à l'acquisition de parts complémentaires de TMH Limited auprès d'autres actionnaires pour un montant de € 115 millions portant sa participation à 20%. Alstom conserve une influence notable sur l'entité. La comptabilisation de l'opération, et notamment l'effet de dilution, sera finalisée sur le second semestre 2018/19 (Note 13).

21net

En avril 2018, Alstom a pris le contrôle à 100% de 21net, expert dans la fourniture de solutions connectées à l'industrie ferroviaire. L'entreprise a son siège au Royaume Uni, ainsi que des filiales en Belgique, en France, en Italie et en Inde. Elle emploie 50 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'allocation du prix et la détermination de l'écart d'acquisition seront finalisées dans les douze mois suivant la date d'acquisition.

B. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX ET RECOURS A DES ESTIMATIONS

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES

3.1 Base d'établissements des comptes consolidés intermédiaires résumés

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés d'Alstom pour le semestre clos le 30 septembre 2018 sont présentés et ont été préparés conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) publié par l'International Accounting Standards Board (IASB), adopté dans l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} avril 2018, et conformément à la norme IAS34, Information financière intermédiaire. Cette norme prévoit que, s'agissant de comptes intermédiaires résumés, ceux-ci n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation de comptes consolidés annuels. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés du Groupe de l'exercice clos au 31 mars 2018.

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation utilisés pour la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 mars 2018 et décrits en Note 2 des états financiers consolidés au 31 mars 2018, à l'exception :

- des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire présentées dans le paragraphe 3.2. ci-après ;
- des dispositions spécifiques d'IAS34 utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires concernant l'estimation de la charge fiscale (telle que décrite à la Note 8) et les engagements de retraite et avantages assimilés (tels que décrits en Note 22).

3.2 Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er avril 2018

3.2.1 IFRS15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Contexte

Le 22 septembre 2016, l'Union Européenne a adopté IFRS15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients" (publiée par l'IASB le 28 mai 2014), qui remplace IAS11 sur les contrats de construction et IAS18 « Produits des activités ordinaires pour les biens et les services », ainsi que d'autres interprétations. Cette nouvelle norme est appliquée par Alstom à compter des exercices ouverts le 1^{er} avril 2018.

Choix de la méthode de transition

Alstom a fait le choix de la méthode rétrospective complète. De ce fait, les capitaux propres au 1er avril 2017 sont retraités, et les comptes consolidés semestriels 30 septembre 2018 intègrent des comptes comparatifs retraités pour l'exercice clos le 31 mars 2018, ainsi que pour la période close au 30 septembre 2017, afin de refléter les effets de l'application d'IFRS15.

Impacts finaux sur le retraitement des capitaux propres au 1^{er} avril 2017 et 31 mars 2018

Alstom a abouti aux conclusions qualitatives et quantitatives suivantes :

- L'identification des obligations de prestations n'a pas amené à des changements significatifs au regard de la pratique antérieure.
- La plupart des contrats de construction ainsi que des contrats de service à long terme répondent aux critères permettant la reconnaissance progressive du revenu et restent comptabilisés à l'avancement. Cependant, la méthode de mesure de l'avancement utilisée par Alstom a changé. Antérieurement, l'état d'avancement des contrats de construction et des contrats de service à long terme était défini par des jalons qui attestaient de l'avancement physique d'une partie des travaux ou de la réalisation des services prévus par le contrat.

Avec IFRS15, la méthode d'avancement retenue est la méthode de l'avancement par les coûts : le revenu est reconnu pour chaque obligation de prestations sur la base du pourcentage de coûts encourus à date rapportés à l'ensemble des coûts attendus à l'achèvement du contrat. Pour chaque contrat, selon l'avancement de l'exécution ainsi que des jalons atteints en comparaison des coûts encourus à date, ce changement de méthode induit des décalages d'une période à l'autre dans la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge. L'analyse menée sur le portefeuille actuel de contrats a entraîné une réduction des capitaux propres à l'ouverture au 1^{er} avril 2017 de € 201 millions et de € 258 millions au 31 mars 2018.

- Par ailleurs, la nouvelle norme établit davantage de contraintes sur l'estimation du prix de transaction et spécialement les éléments de prix variables et les modifications de contrats. L'entité doit inclure dans le prix de transaction tout ou partie du montant de contrepartie variable estimé et/ou de modifications de contrats dans la mesure où il est hautement probable qu'aucun ajustement réduisant significativement le montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisé n'interviendra lorsque l'incertitude relative à ces éléments sera dénouée ultérieurement. L'introduction de cette contrainte sur l'estimation des révisions de prix d'une part, ainsi que sur la prise en compte d'amendements aux contrats en cours de négociation d'autre part, a conduit à reconnaître ces effets sur la valeur du contrat ultérieurement, c'est-à-dire lorsqu'ils deviennent exécutoires. Cela a pour effet de différer du chiffre d'affaires et de la marge contribuant à réduire les capitaux propres retraités d'environ € 82 millions pour l'estimation des révisions de prix et d'environ € 186 millions pour les amendements aux contrats au 1^{er} avril 2017 (respectivement € 76 millions et € 214 millions au 31 mars 2018).

- A ce stade, aucune composante de financement significative n'a été identifiée, à l'exception d'un seul contrat, car le calendrier des encaissements d'une part et de reconnaissance de chiffre d'affaires selon l'avancement par les coûts d'autre part ne diffèrent pas substantiellement. Cela a conduit à ne faire aucun retraitement significatif sur les capitaux propres retraités à l'ouverture.

Les effets de l'application d'IFRS15 résultent en une diminution cumulée des capitaux propres de € 469 millions en date de transition du 1^{er} avril 2017 et de € 548 millions au 31 mars 2018.

Ces changements ont un impact sur la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge dans le temps et se traduisent par une réduction des capitaux propres retraités à la date de transition et au 31 mars 2018. Cependant, la nouvelle norme n'affecte ni la position de trésorerie des contrats ni l'économie sous-jacente de ces derniers à l'achèvement.

Impacts finaux sur la présentation bilancielle

De fait, la mise en place d'IFRS15 a entraîné des modifications dans la présentation du bilan.

Les modifications majeures sont les suivantes :

- En ce qui concerne les contrats de construction ainsi que les contrats de service à long terme, les agrégats « Contrats de construction en cours, actif » ainsi que « Contrats de construction en cours, passif » ont disparu. Les avances à la commande reçues des clients étaient présentées exclusivement dans la rubrique « Contrats de construction en cours, passif ».
- De nouveaux agrégats nommés "Actifs sur contrats" et "Passifs sur contrats" sont publiés pour les contrats de construction ainsi que les contrats de service long terme en cours d'exécution et ils sont déterminés contrat par contrat. La rubrique « Actifs sur contrats » correspond à la part du chiffre d'affaires non encore facturé à date nette des avances à la commande reçues des clients. La part du revenu non encore facturée correspond à la différence entre le chiffre d'affaires reconnu à date et les factures émises. A l'opposé, quand la facturation émise est supérieure au chiffre d'affaires reconnu à date, le montant net est comptabilisé en produits différés et agrégé avec les avances à la commande reçues des clients sous la rubrique « Passifs sur contrats ».
- Conformément à IAS37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, les obligations actuelles relatives aux contrats restent mesurées selon les mêmes principes d'évaluation. En revanche, elles sont présentées comme des provisions courantes et non plus dans les agrégats contrats de construction en cours (comme par le passé en application d'IAS11).
- Pour les coûts engagés dans l'exécution d'un contrat conclu avec un client qui entrent dans le champ d'application d'autres normes, et plus précisément IAS2 Stocks, IAS16 Immobilisations corporelles, IAS38 Immobilisations incorporelles, ces coûts doivent être comptabilisés conformément à ces autres normes qui s'appliquent prioritairement. En particulier, des coûts de développement produits tombant dans le champ d'application d'IAS38 ont été reclassés de coûts projets en frais de recherche et développement.

Pour les autres coûts engagés pour l'exécution d'un contrat qui n'entrent pas dans le champ d'application d'une autre norme, ces coûts doivent être comptabilisés, si éligibles à la capitalisation, dans une nouvelle rubrique appelée « Coûts d'obtention et de réalisation d'un contrat ». En conséquence, les montants correspondant à ces coûts présentés précédemment dans les agrégats contrats de construction en cours ont été reclassés.

Autres effets

- Avec IFRS15, des informations quantitatives et qualitatives sont requises sur le prix de transaction affecté aux obligations de prestation restant à remplir, ceci correspond à la définition du carnet de commandes telle qu'indiquée par Alstom dans le Rapport de Gestion.
- Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires non encore reconnu sur des commandes déjà reçues. Le carnet de commandes à la clôture d'un exercice est calculé comme suit :
 - Carnet de commandes à l'ouverture de l'exercice;
 - Plus nouvelles commandes reçues au cours de l'exercice;
 - Moins chiffre d'affaires reconnu sur l'exercice ;
 - Plus/Moins ajustements sur le prix de transaction (incluant les annulations de commandes, les variations du périmètre de consolidation, les ajustements de prix contractuels, les effets de conversion des devises étrangères...).

Le changement de méthode de mesure de l'avancement, des jalons techniques vers l'avancement par les coûts, ainsi que le fait de différer du revenu à une période ultérieure pour des estimations des clauses de révision de prix et des amendements aux contrats, résultent en une nouvelle évaluation du carnet de commandes à environ € 36,9 milliards au 1^{er} avril 2017, € 35,3 milliards au 31 mars 2018 et € 38,1 milliards au 30 septembre 2018.

3.2.2 IFRS9 « Instruments financiers »

IFRS9 Instruments financiers introduit une approche unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers, basée sur les caractéristiques de l'instrument financier et l'intention de gestion du Groupe. La norme inclut également des directives révisées sur la dépréciation des actifs financiers ainsi que sur la comptabilité de couverture.

Cette nouvelle norme est applicable pour Alstom à compter du 1^{er} avril 2018. La revue et l'analyse de cette norme n'ont pas conduit à des impacts matériels sur les comptes consolidés.

Néanmoins, deux options ont été choisies :

- Dans le cours normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change sur des flux opérationnels en devises : des transactions futures liées à des encaissements mais aussi des décaissements. Le Groupe a recours de façon significative à des contrats de couverture à terme pour couvrir ces expositions et applique la couverture de juste valeur. Quand Alstom désigne les changements de valeur de l'élément "prix" au comptant comme l'élément couvert, l'approche du coût de couverture sera retenue. Cela permet au Groupe de comptabiliser le changement de valeur des éléments de report/déport en Autres éléments du résultat global (plutôt qu'en résultat sous IAS39). Cette option n'a pas d'impact significatif sur les capitaux propres de l'exercice clos le 31 mars 2018, mais a entraîné un reclassement du compte de résultat aux Autres éléments du résultat global avec un impact € (11) millions d'euros sur le résultat de la période fiscale 2017/2018 retraitée.
- Pour le portefeuille de titres non consolidés (désignés précédemment comme des actifs financiers disponibles à la vente), Alstom a choisi de comptabiliser les changements de juste valeur de ces titres en Autres éléments du résultat global sans recyclage ultérieur en résultat. Cette option n'a pas d'impact sur les capitaux propres retraités au 31 mars 2018.

De plus, la nouvelle norme modifie la reconnaissance du risque de crédit sur les actifs financiers, en particulier pour les créances clients, remplaçant le modèle de pertes encourues par le modèle de pertes attendues. Néanmoins, pour le Groupe, l'application du nouveau modèle de dépréciation d'IFRS9 n'a pas eu d'impact matériel par rapport à la dépréciation comptabilisée sous le modèle d'IAS39. En effet, les provisions pour dépréciation continuent à être déterminées en considérant le risque de non-recouvrement au cas par cas.

3.2.3 Etats financiers retraités

Les tableaux ci-après reflètent les différents impacts liés aux changements des principes et méthodes comptables énoncés ci-dessus :

Compte de résultat

Au 30 septembre 2017

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 Sept 2017 publié	Restatement IFRS 9 & 15	Semestre clos le 30 sept 2017 retraité
Chiffres d'affaires	3 756	(415)	3 341
Coût des ventes	(3 171)	386	(2 785)
Frais de recherche et développement	(80)	(22)	(102)
Frais commerciaux	(99)	-	(99)
Frais administratifs	(175)	-	(175)
Autres produits/(charges)	(37)	-	(37)
Résultat d'exploitation	194	(51)	143
Produits financiers	2	2	4
Charges financières	(53)	(4)	(57)
Résultat avant impôts	143	(53)	90
Impôt sur les bénéfices	(40)	15	(25)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	110	-	110
Résultat net des activités poursuivies	213	(38)	175
Résultat net des activités non poursuivies	8	-	8
RÉSULTAT NET	221	(38)	183
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	213	(36)	177
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	(2)	6
Résultat net des activités poursuivies attribuable :	-	-	-
- aux propriétaires de la société mère	205	(36)	169
- aux participations ne donnant pas le contrôle	8	(2)	6
Résultat net des activités non poursuivies attribuable :	-	-	-
- aux propriétaires de la société mère	8	-	8
- aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-

Au 31 mars 2018

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le 31 mars 2018 publié	Retraitement IFRS 9 & 15	Exercice clos le 31 mars 2018 retraité
Chiffres d'affaires	7 951	(605)	7 346
Coût des ventes	(6 686)	559	(6 127)
Frais de recherche et développement	(188)	(64)	(252)
Frais commerciaux	(204)	(7)	(211)
Frais administratifs	(359)	-	(359)
Autres produits/(charges)	(133)	-	(133)
Résultat d'exploitation	381	(117)	264
Produits financiers	7	3	10
Charges financières	(98)	(11)	(109)
Résultat avant impôts	290	(125)	165
Impôt sur les bénéfices	(73)	14	(59)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	216	-	216
Résultat net des activités poursuivies	433	(111)	322
Résultat net des activités non poursuivies	52	-	52
RÉSULTAT NET	485	(111)	374
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	475	(110)	365
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	10	(1)	9
Résultat net des activités poursuivies attribuable :	-	-	-
- aux propriétaires de la société mère	423	(110)	313
- aux participations ne donnant pas le contrôle	10	(1)	9
Résultat net des activités non poursuivies attribuable :	-	-	-
- aux propriétaires de la société mère	52	-	52
- aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-

Bilan

Au 31 mars 2017

Actif

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2017 publié	Retraitement IFRS 9 & 15	Au 31 mars 2017 retraité
Écarts d'acquisition	1 513	-	1 513
Immobilisations incorporelles	395	3	398
Immobilisations corporelles	749	33	782
Participations dans les coentreprises et entreprises associées	2 755	-	2 755
Autres titres de participation	55	-	55
Autres actifs non courants	316	-	316
Impôts différés	189	60	249
Total des actifs non courants	5 972	96	6 068
Stocks et en-cours	916	372	1 288
Contrats de construction en cours, actif	2 834	(2 834)	-
Coût d'obtention et de réalisation d'un contrat	-	20	20
Actifs sur contrat	-	1 151	1 151
Clients et comptes rattachés	1 693	249	1 942
Autres actifs opérationnels courants	1 365	27	1 392
Autres actifs financiers courants	8	-	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 563	-	1 563
Total des actifs courants	8 379	(1 015)	7 364
Actifs destinés à la vente	10	-	10
TOTAL DE L'ACTIF	14 361	(919)	13 442

Capitaux propres et passif

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2017 publié	Retraitement IFRS 9 & 15	Au 31 mars 2017 retraité
Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	3 661	(468)	3 193
Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	52	(1)	51
Total des capitaux propres	3 713	(469)	3 244
Provisions non courantes	614	-	614
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	526	-	526
Emprunts non courants	1 362	-	1 362
Dettes non courantes sur contrats de location-financement	233	-	233
Impôts différés	23	-	23
Total des passifs non courants	2 758	-	2 758
Provisions courantes	250	582	832
Emprunts courants	416	-	416
Dettes courantes sur contrats de location-financement	28	-	28
Contrats de construction en cours, passif	4 486	(4 486)	-
Passifs sur contrat	-	3 166	3 166
Fournisseurs et comptes rattachés	1 029	-	1 029
Autres passifs opérationnels courants	1 674	288	1 962
Total des passifs courants	7 883	(450)	7 433
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	7	-	7
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	14 361	(919)	13 442

Au 31 mars 2018

Actif

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2018 publié	Retraitement IFRS 9 & 15	Au 31 mars 2018 retraité
Écarts d'acquisition	1 422	-	1 422
Immobilisations incorporelles	410	6	416
Immobilisations corporelles	831	23	854
Participations dans les coentreprises et entreprises associées	533	-	533
Autres titres de participation	58	-	58
Autres actifs non courants	277	-	277
Impôts différés	224	73	297
Total des actifs non courants	3 755	102	3 857
Stocks et en-cours	1 146	202	1 348
Contrats de construction en cours, actif	2 675	(2 675)	-
Coût d'obtention et de réalisation d'un contrat	-	30	30
Actifs sur contrat	-	1 201	1 201
Clients et comptes rattachés	1 589	183	1 772
Autres actifs opérationnels courants	1 328	-	1 328
Autres actifs financiers courants	8	-	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 231	-	1 231
Total des actifs courants	7 977	(1 059)	6 918
Actifs destinés à la vente	2 390	-	2 390
TOTAL DE L'ACTIF	14 122	(957)	13 165

Capitaux propres et passif

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2018 publié	Retraitement IFRS 9 & 15	Au 31 mars 2018 retraité
Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	3 966	(547)	3 419
Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	61	(1)	60
Total des capitaux propres	4 027	(548)	3 479
Provisions non courantes	530	-	530
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	468	-	468
Emprunts non courants	952	-	952
Dettes non courantes sur contrats de location-financement	212	-	212
Impôts différés	22	-	22
Total des passifs non courants	2 184	-	2 184
Provisions courantes	313	549	862
Emprunts courants	525	-	525
Dettes courantes sur contrats de location-financement	18	-	18
Contrats de construction en cours, passif	4 147	(4 147)	-
Passifs sur contrat	-	3 003	3 003
Fournisseurs et comptes rattachés	1 346	-	1 346
Autres passifs opérationnels courants	1 555	186	1 741
Total des passifs courants	7 904	(409)	7 495
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	7	-	7
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	14 122	(957)	13 165

Tableau des flux de trésorerie

Au 30 septembre 2017

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2017 publié	Retraitement IFRS 9 & 15	Semestre clos le 30 septembre 2017 retraité
Résultat net	221	(38)	183
Dotation aux amortissements et dépréciations	101	(18)	83
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	9	-	9
Coût de l'endettement financier net et coût net des couvertures de change, net des intérêts financiers reçus et payés (a), et autres variations de provisions	27	4	31
Ajustement des flux relatifs aux engagements de retraite et avantages assimilés	12	-	12
Plus/moins-values sur cessions d'actifs	1	-	1
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(91)	(1)	(92)
Charge d'impôt différé inscrite au compte de résultat	(1)	(14)	(15)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation - hors variation du besoin en fonds de roulement	279	(67)	212
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation (b)	50	75	125
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	329	8	337
<i>Dont flux opérationnels liés aux activités non poursuivies</i>	-	-	-
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	1	-	1
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (coûts de R&D capitalisés inclus)	(103)	(9)	(112)
Augmentation/(diminution) des autres actifs non courants	10	1	11
Acquisition d'activités après déduction de la trésorerie acquise	-	-	-
Cession d'activités après déduction de la trésorerie cédée	(52)	-	(52)
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements	(144)	(8)	(152)
<i>Dont flux d'investissements liés aux activités non poursuivies</i>	(52)	-	(52)
Augmentation/(réduction) de capital y compris celles souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle	30	-	30
Dividendes versés y compris versements aux participations ne donnant pas le contrôle	(56)	-	(56)
Emissions d'emprunts obligataires	-	-	-
Remboursements d'emprunts obligataires	-	-	-
Variation nette des emprunts courants et non courants	(10)	-	(10)
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement	(14)	-	(14)
Variation nette des autres actifs et passifs financiers courants	(5)	-	(5)
Variation nette de la trésorerie liée au financement	(55)	-	(55)
<i>Dont flux de financement liés aux activités non poursuivies</i>	-	-	-
(DIMINUTION)/AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	130	-	130
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	1 563	-	1 563
Incidence des variations de taux de conversion	(50)	-	(50)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE EN FIN DE PERIODE	1 643	-	1 643
<i>(a) Net des intérêts reçus et payés</i>	(15)	-	(15)
<i>(b) Impôts payés</i>	(46)	-	(46)

Au 31 mars 2018

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 31 mars 2018 publié	Retraitement IFRS 9 & 15	Semestre clos le 31 mars 2018 retraité
Résultat net	485	(111)	374
Dotation aux amortissements et dépréciations	161	10	171
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	18	-	18
Coût de l'endettement financier net et coût net des couvertures de change, net des intérêts financiers reçus et payés (a), et autres variations de provisions	5	12	17
Ajustement des flux relatifs aux engagements de retraite et avantages assimilés	19	-	19
Plus/moins-values sur cessions d'actifs	2	-	2
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(197)	(1)	(198)
Charge d'impôt différé inscrite au compte de résultat	(52)	(13)	(65)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation - hors variation du besoin en fonds de roulement	441	(103)	338
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation (b)	(33)	113	80
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	408	10	418
<i>Dont flux opérationnels liés aux activités non poursuivies</i>	-	-	-
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	3	-	3
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (coûts de R&D capitalisés inclus)	(283)	(10)	(293)
Augmentation/(diminution) des autres actifs non courants	21	-	21
Acquisition d'activités après déduction de la trésorerie acquise	(4)	-	(4)
Cession d'activités après déduction de la trésorerie cédée	(80)	-	(80)
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements	(343)	(10)	(353)
<i>Dont flux d'investissements liés aux activités non poursuivies</i>	(82)	-	(82)
Augmentation/(réduction) de capital y compris celles souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle	47	-	47
Dividendes versés y compris versements aux participations ne donnant pas le contrôle	(60)	-	(60)
Emissions d'emprunts obligataires	-	-	-
Remboursements d'emprunts obligataires	(272)	-	(272)
Variation nette des emprunts courants et non courants	7	-	7
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement	(27)	-	(27)
Variation nette des autres actifs et passifs financiers courants	-	-	-
Variation nette de la trésorerie liée au financement	(305)	-	(305)
<i>Dont flux de financement liés aux activités non poursuivies</i>	-	-	-
(DIMINUTION)/AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(240)	-	(240)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	1 563	-	1 563
Incidence des variations de taux de conversion	(92)	-	(92)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE EN FIN DE PERIODE	1 231	-	1 231
<i>(a) Net des intérêts reçus et payés</i>	(66)	-	(66)
<i>(b) Impôts payés</i>	(93)	-	(93)

3.2.4 Autres nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er avril 2018

Plusieurs amendements sont applicables à compter du 1er avril 2018 :

- Interprétation IFRIC22 – Transactions en monnaies étrangères et paiement d'avance ;
- Amendement à IFRS2 – Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ;
- Améliorations annuelles du cycle 2014-2016 des IFRS.

Tous ces amendements en vigueur au 1er avril 2018 n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

3.3 Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne non encore d'application obligatoire

- IFRS16 « Contrats de locations » :

La norme IFRS16 Contrats de location impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs en reconnaissant un actif « Droit d'utilisation » et un passif « Dette de location ». La norme entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

En date de première application, le Groupe a choisi d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée. Par conséquent, l'information comparative ne sera pas retraitée à la date de transition ; seuls les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice de transition seront impactés.

Le Groupe procède actuellement au recensement des contrats de location (qui portent essentiellement sur des actifs immobiliers) et est en cours d'analyse des impacts que la première application de la norme pourrait avoir sur les états financiers consolidés à la date de transition.

Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement), ainsi que des taux qui seront retenus pour l'évaluation des contrats sous IFRS16, les engagements hors bilan, tels que mentionnés en Note 25 « Engagements de location », pourraient ne pas être totalement représentatifs des passifs de location qui seront reconnus dans le cadre de l'application de la norme IFRS16.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne

- IFRIC23 - Incertitudes relatives aux traitements fiscaux : cette interprétation sera applicable à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2019 ;
- Amendement à IAS28 - Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises : cet amendement sera applicable à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2019 ;
- Améliorations annuelles du cycle 2015-2017 des IFRS ;
- Amendement à IAS19 - Modification du régime, réduction ou règlement coentreprises : cet amendement sera applicable à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2019 ;
- Amendements aux références au Cadre Conceptuel : cet amendement sera applicable à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2020.

Le Groupe mène actuellement une analyse pour identifier les impacts attendus de l'application de ces nouveaux textes.

C. INFORMATIONS SECTORIELLES

NOTE 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information financière du groupe Alstom est revue régulièrement par le Comité Exécutif, identifié comme le «principal décideur opérationnel» du Groupe, dans le cadre de l'allocation des ressources et de l'évaluation des performances. Ce reporting présente les indicateurs clés suivis au niveau du Groupe.

Chiffre d'affaires par pays de destination

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Europe	1 982	1 710
<i>dont France</i>	<i>626</i>	<i>512</i>
Amériques	728	663
Asie/Pacifique	450	411
Moyen-Orient et Afrique	850	557
Total Groupe	4 010	3 341

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Chiffre d'affaires par produit

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Matériels roulants	1 736	1 415
Services	749	636
Systèmes	888	673
Signalisation	637	617
Total Groupe	4 010	3 341

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Informations relatives aux principaux clients

Aucun client externe ne représente individuellement 10% ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

D. AUTRES ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 5. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Dépenses de recherche et développement avant financements reçus	(147)	(123)
Financement reçus	36	24
Dépenses de recherche et développement, net	(111)	(99)
Coûts de développement capitalisés au cours de la période	27	26
Dotation aux amortissements des coûts de développement capitalisés	(27)	(29)
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (AU COMPTE DE RESULTAT)	(111)	(102)

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2018, le Groupe a investi € 147 millions en recherche et développement, notamment pour développer :

- le « Train à Grande Vitesse » Avelia™, dont la commande de la SNCF pour 100 rames a été notifiée en Juillet 2018 ;
- le premier train fonctionnant avec une pile à combustible iLint™ qui a fait l'objet d'une mise en service commerciale en septembre 2018 en Allemagne ;
- le BUS Electrique APTIS pour laquelle une nouvelle société dédiée à sa production / commercialisation a été créée en juin 2018 ;
- la gamme « Citadis X05 » en version Acier avec la notification du contrat de Frankfurt en juin 2018 ;
- une nouvelle solution EVC bi-standard pour les marchés nordiques avec la commande de Norway en mai 2018 ;
- des initiatives digitales telles que Mastria et « Station One » dont la promotion a été faite au Salon InnoTrans de septembre 2018.

NOTE 6. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Charges de restructuration et coûts de rationalisation	(34)	(19)
Dépréciations et autres	(32)	(18)
Autres produits / (charges)	(66)	(37)

Au 30 septembre 2018, les charges de restructuration et de rationalisation sont principalement liées à l'adaptation des moyens de production du Groupe dans certains pays, notamment au Royaume Uni et au Brésil.

Sur le premier semestre, les dépréciations et autres s'expliquent principalement par :

- € (7) millions d'amortissements des actifs valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de SSL, de GE Signalling et de Nomad, et de coûts directement liés à l'acquisition et l'intégration de ces entités ;
- € 18 millions liés à la reprise de dette constatée lors d'acquisitions antérieures ;
- € (36) millions relatifs à des coûts de transaction liés à l'opération de rapprochement avec Siemens (Note 1) ;
- € (7) millions liés à des procédures judiciaires et à la réévaluation de risques n'entrant pas dans le cours normal des affaires.

NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Produit d'intérêts financiers	2	3
Charge d'intérêts financiers sur emprunts	(30)	(34)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(28)	(31)
Coût net des couvertures de change	(11)	(13)
Charge financière nette sur engagements de retraite et avantages assimilés	(5)	(6)
Composante de financement sur contrats	3	2
Autres produits / (charges) financiers	(5)	(5)
RESULTAT FINANCIER NET	(46)	(53)

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

NOTE 8. IMPOT SUR LES BENEFICES

Conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt est reconnue, sur la base de l'estimation de la direction, au taux d'imposition effectif prévu pour l'ensemble de l'exercice appliqué au résultat avant impôt de la période intermédiaire, et prend en considération les éventuels éléments exceptionnels.

Au 30 septembre 2018, le taux effectif d'impôt ressort à 7%, compte tenu de la reconnaissance d'impôts différés actifs sur des déficits non antérieurement reconnus et de la reprise de provisions sur risques fiscaux. Retraité de ces éléments, le taux effectif d'impôt ressortirait à 26%.

NOTE 9. RESULTAT DES ACTIVITES NON POURSUIVIES ET ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les méthodes et principes comptables applicables aux activités non poursuivies sont identiques à ceux utilisés au 30 septembre 2017 et au 31 mars 2018.

Au 30 septembre 2018, les actifs destinés à la vente (et les passifs liés) comprennent :

- les actifs dont le transfert a été reporté pour un montant net de € 2 millions : seule, une entité chinoise reste comptabilisée en Actifs destinés à être cédés ;
- les Alliances Energie pour € 2 594 millions : Alstom ayant décidé d'exercer ses options de vente en septembre 2018, les participations dans les alliances Energie ont été reclassées en Actifs destinés à la vente. Alstom a réalisé, le 2 octobre 2018, la cession à General Electric de toutes ses participations (Renewables, Grid et Nuclear) et a reçu un montant total de 2 594 millions d'euros.

Le « Résultat net des activités non poursuivies », présenté dans les états financiers consolidés d'Alstom, inclut la révision des estimations des passifs liés aux cessions d'activité. Au 30 septembre 2018, le Groupe a reconnu un produit de € 245 millions.

Le tableau des flux de trésorerie consolidés d'Alstom intègre les flux de trésorerie des actifs dont le transfert est reporté jusqu'à leur date de transfert effectif à General Electric, ainsi que les coûts directement liés à l'opération de cession des activités Energie.

Dans le cadre de la cession des activités Energie à GE, la main levée de certaines garanties maisons mères conditionnelles et inconditionnelles, émises précédemment principalement par Alstom Holdings SA pour couvrir des obligations liées aux anciennes filiales Energie, reste à obtenir pour un montant de € 7,2 milliards. Le Groupe bénéficie d'une indemnisation générale de General Electric sur ces sujets.

NOTE 10. RESULTAT PAR ACTION

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère :		
- Provenant des activités poursuivies	318	169
- Provenant des activités non poursuivies	245	8
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE	563	177

<i>nombre d'actions</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action	222 426 320	220 164 680
Effet des instruments dilutifs autres que les obligations remboursables en actions :		
- Options de souscription d'actions et actions de performance (plans LTI)	3 071 513	4 055 054
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	225 497 833	224 219 734

<i>(en €)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2018	30 septembre 2017 (*)
Résultat de base	2,53	0,80
Résultat dilué	2,50	0,79
Résultat de base des activités poursuivies	1,43	0,77
Résultat dilué des activités poursuivies	1,41	0,75
Résultat de base des activités non poursuivies	1,10	0,04
Résultat dilué des activités non poursuivies	1,09	0,04

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

E. ACTIFS NON COURANTS

NOTE 11. ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

11.1 Ecarts d'acquisition

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2018	Acquisitions et ajustements sur les écarts d'acquisition préliminaires	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Au 30 septembre 2018
					1 450
Ecarts d'acquisition	1 422	6	-	22	1 450
dont :					
Valeur brute	1 422	6	-	22	1 450
Dépréciation	-	-	-	-	-

Les mouvements entre le 31 mars et le 30 septembre 2018 résultent principalement de l'affectation du prix d'acquisition de 21net pour € 6 millions. Cet écart d'acquisition reste provisoire.

Le test de dépréciation du 31 mars 2018 a conforté l'opinion du Groupe selon laquelle les écarts d'acquisition n'auraient subi aucune perte de valeur. Au 30 septembre 2018, le Groupe estime que les hypothèses retenues au 31 mars 2018 pour déterminer la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition, n'ont pas été significativement modifiées.

11.2 Immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'€)</i>	Acquisitions / cessions / amortissements / pertes de valeur			Autres variations dont écarts de conversion et périmètre	Au 30 septembre 2018
	Au 31 mars 2018				
Coûts de développement capitalisés	1 201	27	12		1 240
Autres immobilisations incorporelles	384	18	(2)		400
Valeur brute	1 585	45	10		1 640
Coûts de développement capitalisés	(936)	(27)	1		(962)
Autres immobilisations incorporelles	(233)	(12)	(8)		(253)
Amortissements et dépréciations	(1 169)	(39)	(7)		(1 215)
Coûts de développement capitalisés	265	-	13		278
Autres immobilisations incorporelles	151	6	(10)		147
Valeur nette	416	6	3		425

NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2018 (*)	Acquisitions / amortissements / pertes de valeur		Autres variations dont écarts de conversion et périmètre		Au 30 septembre 2018
				Cessions		
Terrains	90	-	-	-	-	90
Bâtiments	866	19	(1)	-	-	884
Matériel et outillage	808	15	(5)	(15)		803
Constructions en cours	98	42	-	(8)		132
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	213	4	(2)	-		215
Valeur brute	2 075	80	(8)	(23)		2 124
Terrains	(9)	-	-	-	-	(9)
Bâtiments	(457)	(20)	1	-	-	(476)
Matériel et outillage	(583)	(22)	3	3		(599)
Constructions en cours	(13)	(1)	-	(1)		(15)
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(159)	(7)	2	3		(161)
Amortissements et dépréciations	(1 221)	(50)	6	5		(1 260)
Terrains	81	-	-	-	-	81
Bâtiments	409	(1)	-	-	-	408
Matériel et outillage	225	(7)	(2)	(12)		204
Constructions en cours	85	41	-	(9)		117
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	54	(3)	-	3		54
Valeur nette	854	30	(2)	(18)		864

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Le Groupe adapte son outil de production à l'international notamment via la construction ou la modernisation de sites de production en Inde, en Afrique du Sud et aux Etats-Unis. Ceci contribue aux engagements d'achat d'immobilisations au 30 septembre 2018 qui s'élèvent à € 72 millions (contre € 68 millions au 31 mars 2018).

NOTE 13. PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Informations financières

<i>(en millions d'€)</i>	Quote-part des capitaux propres		Quote-part des résultats nets	
	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018	Semestre clos le 30 septembre 2018	Semestre clos le 30 septembre 2017
Alliances Energie	-	113	99	79
TMH Limited	457	260	49	14
Autres entreprises associées	93	100	18	17
Entreprises associées	550	473	166	110
SpeedInnov JV	59	59	(1)	-
Autres coentreprises	4	1	(4)	-
Coentreprises	63	60	(5)	-
TOTAL	613	533	161	110

Au 30 septembre 2018, les principales variations proviennent essentiellement :

- du reclassement en « Actifs détenus en vue de la vente » des alliances Energie pour un montant de € 212 millions d'euros dont € 113 millions d'euros relatifs à l'alliance Nuclear et € 99 millions relatifs à la variation de la juste valeur des options de vente afférentes aux trois alliances Energie (voir Note 13.1) ;
- de TMH Limited (Note 2 & Note 13.2) : TMH Limited est la nouvelle holding de The Breakers Investments B.V. et Locotech Services.

Variations de la période

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018
Solde d'ouverture	533	2 755
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence après dépréciation	161	216
Dividendes	(31)	(18)
Acquisitions	115	-
Transfert vers actifs destinés à la vente	(212)	(2 382)
Ecart de conversion et autres variations	47	(38)
SOLDE DE CLOTURE	613	533

13.1 Les trois alliances Énergie

Dans le cadre de l'acquisition, en novembre 2015, des activités Énergie par General Electric, trois alliances ont été créées, comprenant respectivement :

- l'association d'Alstom Grid et de General Electric Digital Energy (« Alliance Grid ») ;
- l'association d'Alstom hydroélectrique, Energie éolienne et marémotrice (« Alliance Renewable ») ;
- les activités des centrales nucléaires dans le monde et des turbines à vapeur en France (« Alliance Nuclear »), qui incluent la production et la maintenance de la gamme d'équipements « Arabelle » pour centrales nucléaires, ainsi que les turbines à vapeur et produits associés d'Alstom et leur maintenance sur le marché français.

Les participations dans les alliances Energie incluent des droits de liquidité à travers des options de vente de ses participations à General Electric avec un prix de sortie minimum garanti.

Le 2 octobre 2018, Alstom a réalisé la cession à General Electric de toutes ses participations dans les trois alliances Energie (Renewables, Grid et Nucléaire) et a reçu un montant total de 2 594 millions d'euros.

En conséquence, ces participations, ainsi que les options afférentes, ont été reclassées en Actifs détenus en vue de la vente pour un montant total de € 2 594 millions dont € 2 382 millions pour Renewable et Grid au 31 mars 2018 et € 212 millions au 30 septembre 2018 pour Nuclear et la variation de la juste valeur des options de vente afférentes aux trois alliances.

Le Groupe a comptabilisé la plus-value générée par la valorisation du prix de sortie ainsi que l'amortissement de la valeur temps reconnu sur la période de détention des titres pour un montant de € 99 millions au 30 septembre 2018.

La juste valeur des options de vente, reconnue en réserve de couverture de flux de trésorerie pour un montant de € 7 millions, sera recyclée au compte de résultat au cours du second semestre, à l'issue de la cession des participations.

13.2 TMH Limited (nouvelle holding de The Breakers Investments B.V. et de Locotech Services)

Depuis le 29 décembre 2015, Alstom détenait 33% de The Breakers Investments B.V., cette dernière détenant 100% de Transmashholding (« TMH »), le principal constructeur ferroviaire russe, opérant en Russie et dans les autres pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI). Alstom détenait également trois sièges au Conseil d'Administration de TMH.

TMH et Locotech Services ont combiné leurs activités en juin 2018 par la création d'une holding, TMH Limited.

A l'issue de cette opération, la participation d'Alstom a été diluée. Le Groupe a alors procédé à l'acquisition de parts complémentaires de TMH Limited auprès d'autres actionnaires pour un montant de € 115 millions portant sa participation à 20%. Alstom conserve une influence notable sur l'entité. La comptabilisation de l'opération, et notamment l'effet de dilution, sera finalisée sur le second semestre 2018/19

De plus, sur la période close au 30 septembre 2018, la juste valeur des titres de Locotech Services, détenus par TMH, a été réévaluée par « Autres éléments du résultat global » pour un montant de € 60 millions d'euros.

Les autres variations de la période sont liées au résultat pour € 49 millions d'euros et aux effets de change pour € (19) millions.

Pour des raisons pratiques et pour être en mesure de fournir de l'information exacte et dans les délais impartis, les données au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 sont retenues et comptabilisées pour les comptes consolidés d'Alstom au 30 septembre 2018 et au 31 mars 2018.

La durée des périodes de présentation de l'information financière et l'écart entre les dates de clôture restent identiques d'une période à l'autre pour permettre la comparabilité et l'homogénéité.

Les informations financières résumées présentées ci-dessous (à 100%) sont les montants figurant dans les états financiers de The Breakers Investments B.V. au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 et établis en application des normes IFRS. Ces états financiers, établis en roubles, ont été convertis en euros aux taux utilisés par le Groupe au 30 septembre 2018 et au 31 mars 2018.

Bilan

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2017
Actifs non courants	861	818
Actifs courants	1 250	1 107
TOTAL DE L'ACTIF	2 111	1 925
Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société mère	856	772
Capitaux propres – attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	141	125
Passifs non courants	228	238
Passifs courants	886	790
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	2 111	1 925
Pourcentage de détention du groupe	33%	33%
ACTIF NET DE THE BREAKERS INVESTMENTS B.V.	285	257
Ecart d'acquisition	68	73
Dépréciation	(57)	(62)
Impacts préliminaires de la fusion TMH-Locotech Services (*)	168	-
Autres (**)	(7)	(8)
QUOTE-PART DU GROUPE DANS L'ACTIF NET	457	260

(*) Ce montant comprend essentiellement la prise de participation complémentaire ainsi que la revalorisation des titres Locotech Services.

(**) Les autres éléments figurant dans la réconciliation incluent notamment l'amortissement des valeurs reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition.

Compte de résultat

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 juin 2018	Semestre clos le 30 juin 2017
Chiffres d'affaires	1 456	1 006
Résultat net des activités poursuivies	172	20
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(26)	3
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	146	23
Pourcentage de détention du groupe	33%	33%
Quote-part dans le résultat net	48	8
Autres éléments (*)	1	6
QUOTE-PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT NET	49	14

(*) Les autres éléments figurant dans la réconciliation incluent notamment l'amortissement des valeurs reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition.

13.3 Autres entreprises associées

Les intérêts détenus par le Groupe dans les autres entreprises associées comprennent les intérêts du groupe (49%) dans la société CASCO pour € 85 millions (dont € 18 millions de résultat sur la période) ainsi que d'autres intérêts qui sont individuellement non significatifs et représentent, dans leur ensemble, une valeur nette comptable globale de € 93 millions au 30 septembre 2018 (€ 100 millions au 31 mars 2018).

NOTE 14. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018
Actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (*)	202	213
Autres prêts et dépôts à long terme	73	64
Autres actifs non courants	275	277

(*) Ces actifs sont afférents à un contrat de location de longue durée de trains et d'équipements connexes conclu avec un exploitant de métro à Londres (voir Note 20).

F. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

NOTE 15. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018 (*)	Variation
Stocks	1 435	1 348	87
Coût d'obtention et de réalisation d'un contrat	21	30	(9)
Actifs sur contrat	1 289	1 201	88
Clients et comptes rattachés	1 763	1 772	(9)
Autres actifs / (passifs) opérationnels courants	(365)	(413)	48
Passifs sur contrat	(2 900)	(3 003)	103
Provisions	(1 185)	(1 392)	207
Fournisseurs et comptes rattachés	(1 648)	(1 346)	(302)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(1 590)	(1 803)	213

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2018
Besoin en fonds de roulement en début de période	(1 803)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation	284
Variation du besoin en fonds de roulement liée aux investissements	-
Ecarts de conversion et autres variations	(71)
Variation du besoin en fonds de roulement	213
Besoin en fonds de roulement en fin de période	(1 590)

15.1 Stocks

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018 (*)
Matières premières et marchandises	791	818
Travaux en cours	581	554
Produits finis	222	138
Stocks et en-cours, valeur brute	1 594	1 510
Matières premières et marchandises	(81)	(103)
Travaux en cours	(3)	(1)
Produits finis	(75)	(58)
Dépréciations	(159)	(162)
Stocks et en-cours, valeur nette	1 435	1 348

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

15.2 Actifs/(Passifs) nets sur contrats

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018 (*)	Variation
Coût d'obtention et de réalisation d'un contrat	21	30	(9)
Actifs sur contrat	1 289	1 201	88
Passifs sur contrat	(2 900)	(3 003)	103
Actifs/(Passifs) nets sur contrats	(1 590)	(1 772)	182

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Les actifs/(passifs) nets sur contrats incluent les avances et acomptes pour € 2 243 millions au 30 septembre 2018 et € 2 196 millions au 31 mars 2018 (Note 3.2.1).

15.3 Autres actifs et passifs opérationnels courants

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018
Avances à la commande versées aux fournisseurs	140	154
Impôt sur les sociétés	43	59
Autres taxes	252	242
Charges constatées d'avance	86	80
Autres créances	329	286
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	132	298
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet d'une couverture	193	209
Autres actifs opérationnels courants	1 175	1 328

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018 (*)
Dettes de personnel	426	483
Impôt sur les sociétés	15	48
Autres taxes	120	89
Produits constatés d'avance	2	4
Autres dettes	646	601
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	176	253
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet de couverture	155	263
Autres passifs opérationnels courants	1 540	1 741

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Au cours de la période close au 30 septembre 2018, le Groupe a conclu un accord de cession de créances qui conduit à la dé-comptabilisation des créances fiscales pour un montant de € 87 millions. Au 30 septembre 2018, l'encours total cédé s'élève à € 206 millions.

15.4 Provisions

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2018 (*)	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecart de conversion et autres variations	Au 30 septembre 2018
Garanties	235	48	(9)	(27)	-	247
Risques sur contrats	627	96	(60)	(27)	-	636
Provisions courantes	862	144	(69)	(54)	-	883
Litiges et risques fiscaux	148	10	(41)	(1)	(3)	113
Restructurations	27	30	-	(15)	-	42
Autres provisions non courantes	355	37	(250)	(1)	6	147
Provisions non courantes	530	77	(291)	(17)	3	302
Total des provisions	1 392	221	(360)	(71)	3	1 185

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

Les provisions pour garanties sont relatives aux coûts estimés restant à encourir sur la durée résiduelle de garantie contractuelle des contrats terminés.

Les provisions pour risques sur contrats comprennent les provisions pour pertes sur contrats ainsi que les provisions relatives à des désaccords commerciaux et risques opérationnels.

Concernant les litiges fiscaux, les déclarations fiscales des entités du Groupe sont soumises au contrôle des autorités fiscales dans la plupart des juridictions dans lesquelles le Groupe réalise des opérations.

Les redressements qui peuvent être notifiés à l'issue de ces contrôles peuvent ensuite faire l'objet de transactions avec les autorités concernées ou d'appels auprès des tribunaux compétents.

Le Groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense, qu'il met en œuvre toutes les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable et qu'il a constitué toutes les provisions nécessaires pour faire face aux décaissements jugés probables sur les procédures estimées défavorables.

Les provisions pour restructuration sont principalement liées à l'adaptation des moyens de production du Groupe dans certains pays, dont notamment le Royaume-Uni et le Brésil.

Les autres provisions non courantes couvrent principalement des risques relatifs à des cessions, des litiges salariés, des procédures judiciaires et des obligations d'ordre environnemental.

Les principaux contentieux sont décrits en Note 23.

G. CAPITAUX PROPRES ET DIVIDENDES

NOTE 16. CAPITAUX PROPRES

16.1 Capital

Au 30 septembre 2018, le capital social d'Alstom s'élève à € 1 561 408 576 et se compose de 223 058 368 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de € 7. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours du semestre s'élève à 222 426 320 actions après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 225 497 833 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2018 :

- 1 040 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 65 actions. Les 73 338 obligations remboursables en actions et non encore remboursées au 30 septembre 2018 représentent 4 606 actions à émettre ;
- 209 222 actions ordinaires ont été émises dans le cadre de levées d'options de souscriptions d'actions ;
- 638 610 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions « We are Alstom 2016 ». Ces actions ont été remises le 25 octobre 2018.

16.2 Ecart de conversion

Le montant des réserves de conversion revenant au Groupe au 30 septembre 2018 s'élève à € (577) millions.

Les écarts de conversion, présentés dans l'état du résultat global consolidé, pour un montant de € (32) millions reflètent principalement la variation du dollar américain (€ 35 millions), du rand sud-africain (€ (9) millions), du dinar tunisien (€ (4) millions d'euros), du réal brésilien (€ (28) millions), du rouble (€ (18) millions), et de la roupie indienne (€ (7) millions) contre l'euro sur le semestre clos le 30 septembre 2018.

NOTE 17. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'Assemblée Générale d'Alstom du 17 juillet 2018 a approuvé la distribution en numéraire d'un dividende de € 0,35 par action au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018. Les dividendes ont été payés le 24 juillet 2018, pour un total de € 78 millions.

Au 30 septembre 2018, € 6 millions d'euros de dividendes à verser aux actionnaires minoritaires des filiales contrôlées ont été payés.

H. FINANCEMENT ET GESTION DU RISQUE FINANCIER

NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018
Instruments dérivés liés aux activités de financement	6	8
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	6	8

NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018
Trésorerie	464	409
Equivalents de trésorerie	933	822
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	1 397	1 231

En complément de la trésorerie composée de dépôts à vue pour € 464 millions, le Groupe a investi dans des équivalents de trésorerie suivants :

- OPCVM libellées en euros pour un total de € 820 millions (€ 465 millions au 31 mars 2018), qualifiés de « monétaires » ou « monétaires court terme » selon la classification édictée par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- Dépôts à terme mobilisables avec un délai de prévenance de moins de trois mois pour un montant de € 113 millions (€ 357 millions au 31 mars 2018).

NOTE 20. DETTE FINANCIERE

<i>(en millions d'€)</i>	Flux avec impact sur la trésorerie		Flux sans impact sur la trésorerie		Au 30 septembre 2018
	Au 31 mars 2018	Variation nette de trésorerie	Variation de périmètre	Ecart de conversion et autres variations	
Emprunts obligataires	1 248	-	-	1	1 249
Autres emprunts	163	224	1	(5)	383
Options et compléments de prix sur entités acquises	37	(20)	-	(17)	-
Instruments dérivés liés aux activités de financement	13	-	-	(8)	5
Intérêts courus (*)	16	(14)	-	28	30
Emprunts	1 477	190	1	(1)	1 667
Dettes sur contrats de location-financement	17	(1)	-	-	16
Dettes sur contrats de location de longue durée (**)	213	(8)	-	(3)	202
Dettes sur contrats de location-financement	230	(9)	-	(3)	218
Total dette financière	1 707	181	1	(4)	1 885

(*) Les intérêts payés sont présentés dans les flux liés aux opérations dans le tableau des flux de trésorerie. Le montant net des intérêts payés et reçus au 30 septembre 2018 s'élève à € (14) millions.

(**) Les dettes sur contrats de location de longue durée correspondent à des passifs afférents à un contrat de location de trains et équipements connexes (voir Note 14).

Emprunts obligataires

Le tableau suivant fournit une synthèse des emprunts obligataires du Groupe :

	Valeur nominale initiale (en millions d'€)	Date d'échéance (jj/mm/aa)	Taux d'intérêt		Valeur comptable au 30 septembre 2018	Valeur de marché au 30 septembre 2018
			nominal	Taux d'intérêt effectif		
Alstom octobre 2018	500	05/10/2018	3,63%	3,71%	371	372
Alstom juillet 2019	500	08/07/2019	3,00%	3,18%	282	290
Alstom mars 2020	750	18/03/2020	4,50%	4,58%	596	637
Total et taux moyen pondéré			3,90%	4,01%	1 249	1 299

Le 5 octobre 2018, l'emprunt obligataire a été remboursé pour un montant de € 371 millions.

Les émissions obligataires d'ALSTOM contiennent une clause de changement de contrôle offrant la possibilité pour tout porteur d'exiger le remboursement anticipé, pour tout ou partie, de 101% du nominal de ses obligations pendant une période limitée suivant un changement de contrôle.

Autres emprunts

Les autres emprunts comprennent des billets de trésorerie et des lignes de crédit souscrits par les filiales.

NOTE 21. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principales catégories d'actifs et de passifs financiers du Groupe et la gestion des risques financiers sont identiques à celles décrites en note 28 des états financiers consolidés clos au 31 mars 2018.

Facilité de crédit renouvelable

En complément de sa trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles, qui s'élèvent à € 1 397 millions au 30 septembre 2018, le Groupe peut disposer d'une facilité de crédit renouvelable pour un montant de € 400 millions jusqu'en juin 2022, inutilisée au 30 septembre 2018.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles du Groupe envers ses clients peuvent faire l'objet de garanties délivrées par des banques ou des sociétés d'assurance. Ces garanties peuvent couvrir aussi bien des passifs déjà inscrits au bilan que des passifs éventuels.

Pour émettre ces garanties, le Groupe dispose, d'une part, de lignes bilatérales non confirmées dans de nombreux pays et, d'autre part, d'une ligne syndiquée et confirmée de € 3 milliards, contractée auprès de cinq banques de tout premier ordre, permettant d'émettre des garanties bancaires d'une durée maximale de sept ans et ce, jusqu'au 2 novembre 2020.

Au 30 septembre 2018, l'encours total des garanties sur contrats des activités poursuivies délivrées par les banques et les sociétés d'assurance s'élève à € 8,9 milliards (contre € 8,5 milliards au 31 mars 2018).

L'encours disponible pour émissions au titre de la ligne syndiquée s'élève à € 1,1 milliard au 30 septembre 2018 (contre € 1,0 milliard au 31 mars 2018).

La ligne de crédit renouvelable et la ligne syndiquée contiennent une clause de changement de contrôle.

A la clôture de la transaction envisagée avec Siemens, Alstom devra être relevé de la clause dite de « changement de contrôle », usuelle dans les facilités de cette nature, si le Groupe souhaite continuer à bénéficier de la ligne de crédit renouvelable.

Concernant la ligne syndiquée, la mise en jeu de la clause du changement de contrôle pourrait entraîner la suspension de la facilité, l'obligation de substituer de nouvelles cautions aux cautions en cours de validité ou l'obligation de fournir un dépôt de garantie, ainsi que le remboursement anticipé des autres dettes du Groupe par la mise en jeu des clauses de défaut croisé ou d'exigibilité anticipée.

En préparation de la clôture de la transaction Siemens, Alstom entend demander aux prêteurs l'acceptation du changement de contrôle et n'anticipe pas de difficulté à l'obtenir.

Ratio d'endettement

- La ligne de crédit renouvelable est soumise au ratio de l'endettement net total sur l'EBITDA :
- L'endettement net total se définissant comme l'endettement total hors dette de location financement et hors instruments dérivés moins la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- L'EBITDA se définissant comme le revenu avant les charges financières, les produits financiers, l'impôt sur les bénéfices, les amortissements et dépréciations sur les immobilisations corporelles et incorporelles (présenté sur 12 mois glissants au semestre).

Ce ratio doit être de maximum 2.5.

Le calcul du critère financier est détaillé ci-dessous :

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2018	Pour l'exercice clos au 31 mars 2018 (*)
EBITDA	521	438
Total endettement net	265	232
Ratio d'endettement net total	0,5	0,5

(*) Données retraitées de l'application des normes IFRS9 et IFRS15 (voir Note 3).

- Les émissions au titre de la ligne syndiquée sont aussi soumises à certains critères financiers (ratio d'endettement), basés sur les données consolidées du Groupe et cohérents avec le ratio d'endettement de la facilité de crédit, tel que décrit ci-dessus.

I. ENGAGEMENTS DE RETRAITES

NOTE 22. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Le passif net sur l'engagement de retraite et sur les avantages assimilés est calculé en utilisant la dernière évaluation de la précédente clôture financière. Les ajustements des hypothèses actuarielles sont effectués sur les principales zones de contribution (le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, la Suisse, l'Italie et les Etats-Unis) si des fluctuations importantes ou des événements ponctuels ont eu lieu au cours du semestre. La juste valeur des principaux actifs du régime est réexaminée au 30 septembre 2018.

Taux d'actualisation pour les principales zones géographique

<i>(en %)</i>	Au 30 septembre 2018	Au 31 mars 2018
Royaume Uni	2,95%	2,80%
Zone euro	1,65%	1,68%
Autre	2,96%	2,86%

Mouvements du semestre

Au 30 septembre 2018, les provisions pour engagements de retraite s'élevaient à € 454 millions contre € 468 millions au 31 mars 2018. La variation des gains et pertes actuariels provenant des avantages postérieurs à l'emploi et reconnus directement dans les « Autres éléments du résultat global » s'élève à € 20 millions sur le semestre clos au 30 septembre 2018, compte tenu de l'évolution des taux par zone géographique.

Les autres mouvements de la période proviennent essentiellement du coût des services rendus relatifs aux contrats à prestations définies, qui est cohérent avec le coût des services rendus encouru au titre de la période précédente d'une part, et des projections prises en compte dans les évaluations actuarielles établies au 31 mars 2018 d'autre part.

J. CONTENTIEUX

NOTE 23. CONTENTIEUX

A titre préliminaire, il convient de noter que, en reprenant les activités Énergie d'Alstom en novembre 2015, General Electric s'est engagé à supporter tous les passifs et risques associés, exclusivement ou de manière prédominante, à ces activités et, de manière symétrique, Alstom s'est engagé à conserver les passifs et risques associés aux activités non-transférées. Des mécanismes d'indemnisation croisée d'une durée de 30 ans (*Cross-Indemnification*) et de réallocation d'actifs (*Wrong Pocket*) sont stipulés dans le contrat de cession afin d'assurer que d'une part, les actifs – et les passifs – associés aux activités cédées reviennent bien à – et soient bien supportés par – General Electric et d'autre part, les actifs – et les passifs – qui ne relèvent pas des activités Energie reviennent à – et soient supportés par – Alstom. De ce fait, les conséquences des litiges en cours lors de la réalisation de la vente et portant sur ces activités cédées sont prises en charge par General Electric. Des clauses d'indemnisation protègent Alstom en cas de réclamations de tiers dirigées vers Alstom et portant sur ces activités cédées. De ce fait, et dans la mesure où Alstom ne gère plus ces litiges, ceux-ci ne sont plus intégrés dans la présente section.

Contentieux dans le cadre des activités courantes du Groupe

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans plusieurs contentieux, principalement liés à des contrats. Ces procédures, qui concernent souvent des demandes d'indemnisation pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires, sont fréquentes dans les domaines d'activité du Groupe, particulièrement pour des projets à long terme importants. Dans certains cas, les montants au titre de ces procédures contentieuses, qui peuvent être significatifs, sont réclamés au Groupe, et parfois, au Groupe solidairement avec ses partenaires dans le cadre de consortiums.

Certaines actions judiciaires engagées contre le Groupe ne font pas l'objet d'une demande d'indemnisation chiffrée au début de la procédure. Les montants retenus au titre de ces litiges sont pris en compte dans l'estimation de la marge à terminaison en cas de contrats en cours ou inclus dans les provisions et les autres passifs courants en cas de contrats terminés, lorsqu'ils sont jugés correspondre à une estimation fiable de passifs probables. Les coûts définitifs peuvent excéder le montant des provisions du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

Autres contentieux

Amiante

Certaines filiales du Groupe font l'objet de procédures civiles relatives à l'utilisation de l'amiante en France, essentiellement, ainsi qu'en Italie, Espagne et au Royaume-Uni. En France, ces procédures sont engagées par certains de leurs employés ou anciens employés ayant contracté une maladie professionnelle liée à l'amiante, en vue d'obtenir une décision leur permettant de recevoir une indemnisation complémentaire de la part des caisses de Sécurité sociale. D'autre part, des salariés et anciens salariés du Groupe non atteints de maladie professionnelle due à l'amiante ont intenté des actions judiciaires devant les tribunaux français en vue d'obtenir l'indemnisation de préjudices ayant pour origine leur exposition prétendue à l'amiante, dont le préjudice spécifique d'anxiété.

Le Groupe estime que les cas où il aurait à supporter les conséquences financières de telles procédures ne constituent pas un risque significatif. Bien que l'issue de l'ensemble des affaires en cours liées à l'amiante ne puisse être prévue avec une certitude raisonnable, le Groupe considère que celles-ci ne devraient pas avoir d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière.

Allégations de pratiques anti-concurrentielles

Activités de Transport au Brésil

En juillet 2013, l'Autorité brésilienne de la concurrence (« CADE ») a perquisitionné plusieurs sociétés engagées dans les activités de transport au Brésil, dont la filiale d'Alstom, à la suite d'allégations de pratiques anticoncurrentielles et de paiements illicites. Après une phase d'enquête préliminaire, CADE a notifié en mars 2014 l'ouverture d'une procédure administrative à l'encontre de plusieurs sociétés, dont la filiale brésilienne d'Alstom, et de certains employés d'Alstom (actuels et anciens). Alstom coopère avec CADE. Les sanctions envisageables au Brésil en cas de pratiques anticoncurrentielles avérées incluent des amendes, des sanctions pénales et une exclusion temporaire des marchés publics. Des sanctions civiles sont également possibles. Après la phase préliminaire, cette procédure s'est poursuivie avec la phase de production des éléments de preuve. La période des audiences s'est déroulée entre janvier et mars 2016 et les salariés actuels et anciens du Groupe ont été entendus dans le cadre de la production de leurs témoignages. CADE a mis activement en avant ses positions dans cette phase de la procédure. Le rapport final établissant les conclusions de CADE est toujours attendu dans les prochains mois. En parallèle de cette phase principale ouverte par CADE uniquement à l'encontre des entités et individus formellement notifiés lors du lancement de la procédure en 2014, CADE a lancé au printemps 2018 des notifications formelles à l'encontre de personnes qui n'avaient pas encore été notifiées, essentiellement des étrangers ne résidant pas au Brésil. La procédure à l'encontre de ces personnes fait l'objet d'une seconde phase du dossier. Il est difficile d'évaluer avec précision l'issue de cette procédure. Des employés d'Alstom (actuels et anciens) font également l'objet de poursuites pénales engagées par le procureur public de l'État de Sao Paulo dans le cadre de projets liés aux activités de transport faisant l'objet de la procédure de CADE.

En décembre 2014, le procureur public de l'État Sao Paulo a intenté une action judiciaire contre la filiale d'Alstom au Brésil, ainsi qu'un certain nombre d'autres sociétés, portant sur des allégations de pratiques anticoncurrentielles concernant la première phase d'un projet de maintenance de trains qui fait également l'objet de procédures administratives depuis 2013. Dans le dernier trimestre 2016, cette filiale d'Alstom au Brésil, ainsi qu'un certain nombre d'autres sociétés, a fait face à l'ouverture par le procureur public de l'État Sao Paulo d'une autre action judiciaire portant sur des allégations de pratiques anticoncurrentielles concernant la deuxième phase de ce projet de maintenance de trains. En cas de pratiques illicites avérées, les condamnations possibles peuvent inclure l'annulation des contrats concernés, le paiement de dommages et intérêts, le paiement de dommages punitifs et/ou la dissolution des sociétés brésiliennes concernées.

Allégations de paiements illicites

Certaines sociétés du Groupe et/ou certains employés du Groupe (actuels et anciens) font actuellement l'objet d'enquêtes et/ou de procédures par des autorités judiciaires ou administratives (notamment au Brésil, au Royaume-Uni et en France) ou par des institutions financières internationales concernant des allégations de paiement illicites dans certains pays.

Le Groupe coopère avec les différentes autorités ou institutions concernées dans le cadre de l'ensemble de ces enquêtes ou procédures. Celles-ci peuvent se traduire par des sanctions pénales, notamment des amendes infligées au Groupe qui peuvent être significatives, l'exclusion de filiales du Groupe des procédures d'appels d'offres et peuvent engendrer des actions civiles.

Le Procureur de l'État de Sao Paulo a initié en mai 2014 une action à l'encontre d'une filiale du Groupe au Brésil et de plusieurs autres sociétés, pour un montant total à l'encontre de l'ensemble de ces sociétés de BRL 2,5 milliards (environ €537 millions) hors intérêts et pénalités éventuelles, concernant un projet relatif à des activités de transport. Cette filiale se défend activement face à cette action.

Au Royaume-Uni, le Serious Fraud Office (SFO) a ouvert des enquêtes en 2010. Au cours de l'exercice 2014/15, le SFO a engagé trois poursuites pénales à l'encontre d'entités du Groupe et de certains employés actuels et anciens concernant des projets situés en Pologne, en Tunisie, en Inde et en Hongrie relatifs aux activités de transport, et en Lituanie pour un projet relatif à des activités Énergie qui n'est plus géré par Alstom. En mars 2016, le SFO a annoncé la mise en accusation d'une septième personne dans son investigation. Suite à un décalage du calendrier des procédures, le procès pour le projet en Hongrie s'est déroulé pendant l'été 2017 mais n'a pu aboutir. Il a maintenant commencé en septembre 2018. Le procès pour les autres projets transport a commencé début 2018 et s'est terminé le 10 avril 2018. Devant la juridiction compétente de Londres ("Southwark Crown Court"), la société Alstom Network (UK) Ltd a été acquittée, par un jury, des accusations de conspiration de corruption en Inde et en Pologne. Elle a été déclarée coupable sur un chef d'accusation de conspiration de corruption en Tunisie mais a fait appel de cette condamnation. Une sanction financière liée à la décision sur la Tunisie sera déterminée après la phase de procès sur la Hongrie, dont l'aboutissement est attendu fin 2018. Ainsi, en cas de succès de l'appel contre la condamnation, le montant de la sanction financière sera restitué à la société. Etant donné que la procédure n'est pas encore achevée à Londres il existe, au Royaume Uni, une interdiction stricte de communiquer sur les faits du procès, les décisions rendues ou les procédures à venir mentionnées ci-dessus. De ce fait, la publication de ces éléments serait constitutive d'une infraction pénale au Royaume Uni, par application de la loi de 1981 sur les outrages au tribunal, laquelle est punissable d'une peine d'emprisonnement. Il est difficile d'évaluer avec précision l'issue finale de ces procédures.

Métro de la ville de Budapest

En 2006, BKV a attribué à Alstom un contrat pour livrer des trains pour deux lignes de la ville de Budapest. Durant l'exécution du contrat, Alstom a subi des retards essentiellement imputables à des modifications de qualifications techniques demandées par BKV et au refus par l'organisme hongrois « NKH » de délivrer en 2010 l'homologation définitive des trains (en août 2007, le NKH avait délivré un agrément préliminaire). Le 19 octobre 2010, BKV a résilié le contrat et appelé les garanties bancaires. En juillet 2011, les parties sont convenues de la remise en vigueur du contrat et de la suspension de la procédure d'arbitrage initiée en janvier 2011 par Alstom. L'homologation définitive des trains a été obtenue en juillet 2012. La procédure d'arbitrage a repris le 17 décembre 2012 et se trouve en phase d'évaluation des dommages réclamés par les parties et d'expertise. L'expert nommé par le tribunal arbitral a émis son projet de rapport préliminaire en 2017 et les parties ont transmis leur réponse sur ce projet pour prise en compte par l'expert. Un rapport d'expert additionnel a été produit en septembre 2018, lequel continue à faire l'objet de commentaires et débats entre les parties. Ce processus devrait se dérouler jusque fin 2018.

Infrastructures ferroviaires CR-1 Marmaray – Turquie

En mars 2007, le ministère turc des Transports (DLH) a attribué le contrat de modernisation d'environ 75 km d'infrastructures ferroviaires dans la région d'Istanbul, connu sous le nom de « Marmaray Commuter Rail Project (CR-1) », au consortium Alstom Dogus Marubeni (AMD) dont est membre la principale filiale française d'Alstom Transport. Ce projet, qui incluait des travaux de tunnel ferroviaire transcontinental sous le Bosphore, a subi d'importants retards essentiellement imputables à des difficultés de mise à disposition du site de construction par DLH. Le consortium AMD a de ce fait résilié le contrat en 2010, décision contestée par DLH qui a alors appelé les garanties bancaires émises par le consortium à hauteur d'un montant d'environ € 80 millions. À la suite d'injonctions, le paiement de ces garanties bancaires a été interdit et le consortium AMD a immédiatement initié une procédure d'arbitrage en vue de régler le litige au fond. Le tribunal arbitral a décidé en décembre 2014 que le contrat devait être considéré comme résilié par application du droit turc et a autorisé les parties à produire leurs réclamations respectives pour les dommages résultant de cette résiliation. A la suite de cette décision sur le bien-fondé des demandes, DLH a renouvelé en 2015 ses tentatives pour obtenir le paiement des garanties bancaires mais les actions en défense du consortium AMD ont permis à ce stade le rejet de ces demandes.

Dans la procédure d'arbitrage, la phase d'évaluation des dommages est terminée. Les audiences ont eu lieu en octobre 2017 et les échanges de mémoires post-audiences ont eu lieu en février 2018. En mai 2018, le tribunal arbitral a sollicité des compléments d'informations de la part des parties sur certaines réclamations et les parties ont échangé leurs mémoires sur ces aspects jusqu'en juillet 2018. Une sentence finale partielle sur le préjudice est maintenant attendue dans le courant du premier trimestre 2019, laquelle sera suivie d'une décision sur les sujets auxiliaires comme les coûts de procédure et les intérêts dans le cadre d'une sentence finale à émettre dans un second temps. De ce fait, la principale étape à venir est l'émission de la sentence arbitrale sur le préjudice.

Par ailleurs, en vertu d'une demande d'arbitrage notifiée le 29 septembre 2015, la société Marubeni a lancé une procédure à l'encontre de la société Alstom Transport SA, prise en sa qualité de chef de file du consortium, en vue d'être indemnisée des conséquences de la résiliation du contrat avec AMD. Selon une approche identique, en vertu d'une demande d'arbitrage en date du 15 mars 2016, l'autre partenaire consorcial Dogus a lancé une procédure à l'encontre de la société Alstom Transport SA avec des prétentions similaires et une demande de consolidation des litiges entre les membres du consortium en une procédure unique. Alstom Transport SA rejette ces demandes d'indemnisation et se défend en conséquence dans cette procédure entre les membres du consortium qui, tout en ayant fait l'objet d'une consolidation des demandes, a toutefois été suspendue par le tribunal arbitral en attendant l'issue de la procédure d'arbitrage principale entre AMD et DLH. En octobre 2018, Dogus a sollicité du tribunal des mesures provisoires ayant pour objet de clarifier certains aspects de l'accord de consortium, cette requête est actuellement en cours de revue.

Trains régionaux Minuetto & Trains à grande vitesse Pendolino – Italie

La filiale d'Alstom Transport en Italie est engagée dans deux procédures contentieuses avec la société de chemins de fer italienne Trenitalia, l'une liée à un contrat de fourniture de trains régionaux Minuetto attribué en 2001 (le « litige Minuetto »), l'autre à un contrat de fourniture de rames de trains à grande vitesse Pendolino attribué en 2004 (le « litige Pendolino »). Chacun de ces contrats a subi des problèmes techniques ainsi que des retards conduisant la société Trenitalia à appliquer des pénalités techniques et de retards et, par voie de conséquence, des rétentions de paiement. Les parties étant en désaccord sur certains aspects techniques, les causes des retards survenus et les responsabilités y afférentes, les différends relatifs à ces contrats ont été portés devant les tribunaux italiens en 2010

et 2011 respectivement. Dans le cadre du litige Minuetto, le rapport d'expertise a été produit et Alstom en a contesté le contenu par des demandes de modifications. L'expert technique a soumis son rapport final au mois d'avril 2017 et certaines demandes de modifications ont été prises en compte. La procédure est maintenant dans la phase d'échange des derniers mémoires récapitulatifs, laquelle devrait se poursuivre en 2019. Dans le cadre du litige Pendolino, le rapport d'expertise a également été produit et Alstom a obtenu certaines corrections à ce rapport après en avoir contesté le contenu. Pour ce litige, la phase d'expertise est donc achevée et la procédure a suivi son cours sur les questions de droit. La prochaine étape sera le jugement du tribunal sur le litige.

Trains Intercités – Pologne

Le 30 Mai 2011, PKP Intercity SA ("PKP") et les filiales d'Alstom Transport en Pologne et Italie ont signé un contrat pour la livraison de trains et services de maintenance à PKP. La livraison des trains avec le système de signalisation initialement prévu ne s'est pas avérée possible en raison de l'état des infrastructures ferroviaires en Pologne. Un litige est ainsi né entre les parties portant sur les dommages liés aux retards du projet, et PKP a lancé une procédure d'arbitrage le 29 avril 2015. Après la phase d'évaluation des dommages réclamés par les parties, cette procédure d'arbitrage a progressé jusqu'à la clôture des audiences. Le 12 décembre 2016, les filiales d'Alstom concernées par ce litige ont reçu la notification de la sentence arbitrale par laquelle les arbitres sont parvenus à la conclusion que ces filiales devaient compenser PKP pour les dommages retard à hauteur de € 42 millions (plus intérêts et frais de procédure), ce qui a amené PKP à se faire indemniser en janvier 2017 par un tirage sur la garantie bancaire du projet. Alstom conteste fortement la sentence arbitrale et a lancé une procédure en Pologne devant la Cour d'Appel de Katowice en vue d'obtenir l'annulation de cette sentence et l'indemnisation des dommages subis par Alstom du fait, notamment, de l'appel de la garantie bancaire du projet. En août 2017, la Cour d'Appel de Katowice a rejeté la demande d'Alstom en vue de l'annulation de la sentence arbitrale et Alstom a lancé un recours devant la Cour Suprême le 16 octobre 2017. Ce recours a été rejeté.

Saturno

Dans le cadre d'un contentieux relatif à un groupement consorsial impliquant une filiale d'Alstom Italie et 3 autres sociétés italiennes, le tribunal arbitral, constitué pour résoudre cette affaire, a rendu une sentence arbitrale en août 2016 contre Alstom en attribuant € 22 millions de dommages aux autres membres du groupement consorsial. La filiale d'Alstom conteste fortement cette décision et considère qu'elle devrait être en mesure d'éviter son exécution et éviter ainsi tout paiement de dommages. Le 30 Novembre 2016, la filiale d'Alstom a introduit une requête devant la Cour d'Appel de Milan en vue d'obtenir l'annulation de la sentence arbitrale. Le 1er décembre 2016, la filiale d'Alstom a lancé une procédure ex parte en référé en vue d'obtenir la suspension de la sentence arbitrale en attendant l'issue de la procédure d'annulation de cette sentence, ce qui a été temporairement accepté par la Cour. Après une phase d'audiences en procédure contradictoire sur cette demande de suspension de la sentence arbitrale, la Cour d'Appel de Milan a décidé le 3 mars 2017 en faveur de la filiale d'Alstom en confirmant définitivement la suspension de la sentence arbitrale en attendant l'issue de la procédure d'annulation de cette sentence. Cette procédure est toujours en cours.

Jérusalem LRT

Sur le projet de tramway léger de Jérusalem, un différend a commencé en 2009 entre le Concessionnaire CityPass et l'Etat d'Israël au sujet des responsabilités liées aux retards et coûts supplémentaires du projet. La filiale d'Alstom en charge du projet est impliquée dans ce différend en tant qu'ensemblier. La résolution de ce différend a initialement démarré en mode comité de revue des réclamations par un panel composé de deux arbitres analysant les demandes

des parties et donnant des instructions aux experts chargés des analyses retard et des évaluations financières. Au cours des derniers mois, ce litige a évolué en format classique de procédure d'arbitrage, les parties ayant engagé un processus de nomination d'un nouveau panel composé de trois arbitres qui devront mener à son terme la résolution du litige. Lorsque ce tribunal arbitral sera constitué, ses principales missions seront de se prononcer sur les indemnités financières réclamées par le Concessionnaire et Alstom au titre des retards du projet, et sur l'admissibilité des contre-réclamations avancées par l'Etat d'Israël. Dans les derniers mois, les parties ont toutefois décidé de repousser le déroulement de la procédure arbitrale afin de s'engager dans une procédure de médiation qui a débuté en mai 2018 et suit actuellement son cours.

Il n'y a pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont le Groupe est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

K. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 24. PARTIES LIEES

Il n'y a aucune évolution significative dans les transactions avec les parties liées sur le semestre clos au 30 septembre 2018.

NOTE 25. ENGAGEMENTS DE LOCATION

<i>(en millions d'€)</i>	Total	Inférieur à 1 an	de 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Location de longue durée (*)	276	31	123	122
Locations financement	20	2	8	10
Locations simples	420	64	157	199
TOTAL AU 30 SEPTEMBRE 2018	716	97	288	331

(*) Engagement afférent à un contrat de location de trains et équipements connexes (Note 14 et Note 20) avec les intérêts à payer.

NOTE 26. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Outre les éléments précédemment décrits dans ces annexes, le Groupe n'a pas identifié d'évènement postérieur à la clôture devant être mentionné dans les notes annexes aux états financiers.

NOTE 27. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Société mère			
ALSTOM SA	France	-	Société mère
Sociétés opérationnelles	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM Southern Africa Holdings (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Holdings SA (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100	Intégration globale
ALSTOM Ubunye (Pty) Ltd	Afrique du Sud	51	Intégration globale
GIBELA RAIL TRANSPORT CONSORTIUM (PTY) LTD	Afrique du Sud	61	Intégration globale
ALSTOM Algérie "Société par Actions"	Algérie	100	Intégration globale
ALSTOM Grid Algérie SPA	Algérie	100	Intégration globale
ALSTOM Lokomotiven Service GmbH	Allemagne	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Deutschland GmbH	Allemagne	100	Intégration globale
NOMAD DIGITAL GMBH	Allemagne	100	Intégration globale
VGT VORBEREITUNGSGESELLSCHAFT TRANSPORTECHNIK GMBH	Allemagne	100	Intégration globale
ALSTOM Saudi Arabia Limited	Arabie Saoudite	100	Intégration globale
ALSTOM Argentina S.A.	Argentine	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Australia Pty Limited	Australie	100	Intégration globale
NOMAD DIGITAL PTY LTD	Australie	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Azerbaijan LLC	Azerbaïdjan	100	Intégration globale
ALSTOM Belgium SA	Belgique	100	Intégration globale
CABLANCE BELGIUM	Belgique	100	Intégration globale
21NET BELGIUM	Belgique	100	Intégration globale
ALSTOM Brasil Energia e Transporte Ltda	Brésil	100	Intégration globale
ETE - EQUIPAMENTOS DE TRACAO ELETRICA LTDA	Brésil	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Canada Inc.	Canada	100	Intégration globale
ALSTOM Chile S.A.	Chili	100	Intégration globale
ALSTOM (Guangdong) High Voltage Electric Co. Ltd	Chine	51	Intégration globale
ALSTOM Hong Kong Ltd	Chine	100	Intégration globale
ALSTOM Investment Company Limited	Chine	100	Intégration globale
ALSTOM Qingdao Railway Equipment Co Ltd	Chine	51	Intégration globale
SHANGHAI ALSTOM Transport Electrical Equipment Company Ltd	Chine	60	Intégration globale
Chengdu ALSTOM Transport Electrical Equipment Co., Ltd.	Chine	60	Intégration globale
XI'AN ALSTOM YONGJI ELECTRIC EQUIPMENT CO., LTD	Chine	51	Intégration globale
ALSTOM Korea Transport Ltd	Corée du Sud	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Danmark A/S	Danemark	100	Intégration globale
NOMAD DIGITAL APS	Danemark	100	Intégration globale
NOMAD DIGITAL (DENMARK) APS	Danemark	100	Intégration globale
ALSTOM Egypt for Transport Projects SAE	Égypte	99	Intégration globale
AREVA INTERNATIONAL EGYPT FOR ELECTRICITY TRANSMISSION & DISTRIBUTION	Égypte	100	Intégration globale
ALSTOM Espana IB, S.L.	Espagne	100	Intégration globale
ALSTOM Transporte, S.A.	Espagne	100	Intégration globale
APLICACIONES TECNICAS INDUSTRIALES, S.A.	Espagne	100	Intégration globale
ALSKAW LLC	États-Unis	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Holding US Inc.	États-Unis	100	Intégration globale
ALSTOM Transportation Inc.	États-Unis	100	Intégration globale
ALSTOM Signaling Inc.	États-Unis	100	Intégration globale
ALSTOM Signaling Operation, LLC	États-Unis	100	Intégration globale
NOMAD DIGITAL, INC	États-Unis	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Finland Oy	Finlande	100	Intégration globale
ALSTOM Executive Management	France	100	Intégration globale
ALSTOM Holdings	France	100	Intégration globale
ALSTOM Kleber Sixteen	France	100	Intégration globale
ALSTOM Leroux Naval	France	100	Intégration globale
ALSTOM Network Transport	France	100	Intégration globale
StationOne	France	100	Intégration globale
ALSTOM APTIS	France	100	Intégration globale
ALSTOM Transport SA	France	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Technologies	France	100	Intégration globale
CENTRE D'ESSAIS FERROVIAIRES	France	92	Intégration globale
ALSTOM SHIPWORKS	France	100	Intégration globale
ETOILE KLEBER	France	100	Intégration globale
INTERINFRA (COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES)	France	50	Intégration globale
LORELEC	France	100	Intégration globale
OMEGA 1	France	100	Intégration globale
21NET France	France	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Hellas AE	Grèce	100	Intégration globale
J&P AVAX SA - ETETH SA - ALSTOM TRANSPORT SA	Grèce	34	Intégration globale
ALSTOM Transport Hungary Zrt.	Hongrie	100	Intégration globale
ALSTOM Manufacturing India Private Limited	Inde	100	Intégration globale
ALSTOM Systems India Private Limited	Inde	95	Intégration globale
ALSTOM Transport India Limited	Inde	100	Intégration globale
MADHEPURA ELECTRIC LOCOMOTIVE PRIVATE LIMITED	Inde	74	Intégration globale
NOMAD DIGITAL (INDIA) PRIVATE LIMITED	Inde	70	Intégration globale
TWENTY ONE NET PRIVATE LTD	Inde	100	Intégration globale

PT ALSTOM Transport Indonesia	Indonésie	67	Intégration globale
ALSTOM Khadamat S.A.	Iran	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Ireland Ltd	Irlande	100	Intégration globale
CITADIS ISRAEL LTD	Israël	100	Intégration globale
ALSTOM Ferroviaria S.p.A.	Italie	100	Intégration globale
ALSTOM Services Italia S.p.A.	Italie	100	Intégration globale
ALSTOM S.p.A.	Italie	100	Intégration globale
21NET ITALIA S.R.L.	Italie	100	Intégration globale
ALSTOM Kazakhstan LLP	Kazakhstan	100	Intégration globale
ALSTOM Transport (Malaysia) Sdn Bhd	Malaisie	50	Intégration globale
ALSTOM CABLIANCE	Maroc	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Maroc SA	Maroc	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100	Intégration globale
AT NIGERIA LIMITED	Nigeria	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Norway AS	Norvège	100	Intégration globale
ALSTOM Panama, S.A.	Panama	100	Intégration globale
ALSTOM Transport BV	Pays-Bas	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Holdings B.V.	Pays-Bas	100	Intégration globale
New ALSTOM Holdings B.V.	Pays-Bas	100	Intégration globale
NOMAD DIGITAL B.V.	Pays-Bas	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Peru S.A.	Pérou	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Construction Philippines, Inc	Philippines	100	Intégration globale
ALSTOM Konstal Spolka Akcyjna	Pologne	100	Intégration globale
ALSTOM Pyskowice Sp. z o.o.	Pologne	100	Intégration globale
ALSTOM Transporte Portugal Unipessoal Lda	Portugal	100	Intégration globale
NOMAD TECH, LDA.	Portugal	51	Intégration globale
ALSTOM Transport SA (Romania)	Roumanie	93	Intégration globale
ALSTOM Network UK Ltd	Royaume-Uni	100	Intégration globale
ALSTOM NL Service Provision Limited	Royaume-Uni	100	Intégration globale
ALSTOM Academy for Rail	Royaume-Uni	100	Intégration globale
ALSTOM Transport	Royaume-Uni	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Service Ltd	Royaume-Uni	100	Intégration globale
ALSTOM Transport UK (Holdings) Ltd	Royaume-Uni	100	Intégration globale
ALSTOM Transport UK Limited	Royaume-Uni	100	Intégration globale
NOMAD DIGITAL (INDIA) LIMITED	Royaume-Uni	70	Intégration globale
NOMAD DIGITAL LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
NOMAD DIGITAL NETWORKS UK LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
NOMAD HOLDINGS LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
NOMAD SOLUTIONS UK LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
NOMAD SPECTRUM LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
NOMAD WEST COAST LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
SIGNALLING SOLUTIONS LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
WASHWOOD HEATH TRAINS LTD	Royaume-Uni	100	Intégration globale
WEST COAST SERVICE PROVISION LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
WEST COAST TRAINCARE LIMITED	Royaume-Uni	100	Intégration globale
21NET LTD	Royaume-Uni	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Rus LLC	Russie	100	Intégration globale
ALSTOM Transport (S) Pte Ltd	Singapour	100	Intégration globale
ALSTOM Transport AB	Suède	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Information Systems AB	Suède	100	Intégration globale
MOTALA TRAIN AB	Suède	100	Intégration globale
ALSTOM Network Schweiz AG	Suisse	100	Intégration globale
ALSTOM Schienenfahrzeuge AG	Suisse	100	Intégration globale
ALSTOM Transport (Thailand) Co., Ltd.	Thaïlande	100	Intégration globale
ALSTOM T&T Ltd	Trinité et Tobago	100	Intégration globale
ALSTOM Ulasim Anonim Sirketi	Turquie	100	Intégration globale
ALSTOM Venezuela, S.A.	Venezuela	100	Intégration globale
ALSTOM Transport Vietnam Ltd	Vietnam	100	Intégration globale
IRVIA MANTENIMIENTO FERROVIARIO, S.A.	Espagne	51	Opération conjointe
ALSOMA G.E.I.E.	France	55	Opération conjointe
METROLAB	France	50	Opération conjointe
THE ATC JOINT VENTURE	Royaume-Uni	37	Opération conjointe
CITAL	Algérie	49	Mise en équivalence
CASCO SIGNAL LTD	Chine	49	Mise en équivalence
SHANGHAI ALSTOM Transport Company Limited	Chine	40	Mise en équivalence
TRANSLOHR INDUSTRIAL (TIANJIN) CO. LTD	Chine	56	Mise en équivalence
TRANSMAASHOLDING LIMITED	Chypre	20	Mise en équivalence
SILASIO TRADING LIMITED	Chypre	20	Mise en équivalence
NEWTL	France	51	Mise en équivalence
NTL HOLDING	France	51	Mise en équivalence
SPEEDINNOV	France	65	Mise en équivalence
TRANSLOHR SAS	France	51	Mise en équivalence
ELECTROVOZ KHURASTYRU ZAUVY LLP	Kazakhstan	58	Mise en équivalence
LLP JV KAZELEKTROPRIVOD	Kazakhstan	50	Mise en équivalence
TMHS	Mongolie	20	Mise en équivalence
RAILCOMP BV	Pays-Bas	60	Mise en équivalence
THE BREAKERS INVESTMENTS B.V.	Pays-Bas	20	Mise en équivalence
TMH-ALSTOM BV	Pays-Bas	60	Mise en équivalence
ABC ELECTRIFICATION LTD	Royaume-Uni	33	Mise en équivalence

AM-TEKH	Russie	20	Mise en équivalence
CENTRAL RESEARCH AND DEVELOPMENT INSTITUTE "TransElektroPribor"	Russie	20	Mise en équivalence
CORPORATE UNIVERSITY OF LOCOMOTIVE TECHNOLOGIES	Russie	20	Mise en équivalence
DEMIKHOVSKY MASHINOSTROITELNY ZAVOD OAO	Russie	20	Mise en équivalence
FIRM LOCOTECH	Russie	20	Mise en équivalence
IVSK OOO	Russie	12	Mise en équivalence
KMT LOMONOSOVSKIY OPITNY ZAVOD PF OAO	Russie	6	Mise en équivalence
KMT UPRAVLYAUSHCHAYA KOMPANIYA ZAO	Russie	8	Mise en équivalence
KOLOMENSKY ZAVOD OAO	Russie	17	Mise en équivalence
LOCOTECH GLOBAL TRADING	Russie	20	Mise en équivalence
LOCOTECH FOUNDRY PLANTS	Russie	15	Mise en équivalence
LOCOTECH PROMSERVICE	Russie	20	Mise en équivalence
LOCOTECH LEASING	Russie	15	Mise en équivalence
LOCOTECH SERVICE	Russie	20	Mise en équivalence
MASHCONSULTING ZAO	Russie	20	Mise en équivalence
METROVAGONMASH OAO	Russie	15	Mise en équivalence
OKTYABRSKY ELEKTROVAGONOREMONTNY ZAVOD OAO	Russie	15	Mise en équivalence
OVK TMH ZAO	Russie	20	Mise en équivalence
PENZADIESELMASH OAO	Russie	20	Mise en équivalence
PO BEZHITSKAYA STAL OAO	Russie	12	Mise en équivalence
PROIZVODSTVENNAYA FIRMA KMT LOMONOSOVSKIY PILOT PLANT	Russie	2	Mise en équivalence
RAILCOMP LLC	Russie	60	Mise en équivalence
ROSLOKOMOTIV ZAO	Russie	20	Mise en équivalence
RUSTRANSKOMPLEKT ZAO	Russie	15	Mise en équivalence
SAPFIR OOO	Russie	20	Mise en équivalence
TORGOVY DOM TMH ZAO	Russie	20	Mise en équivalence
TRAMRUS LLC	Russie	60	Mise en équivalence
TRANSMASH OAO	Russie	12	Mise en équivalence
TRANSMASHHOLDING ZAO	Russie	20	Mise en équivalence
TRTrans LLC	Russie	60	Mise en équivalence
TVERSKOY VAGONOSTROITELNY ZAVOD INVEST OOO	Russie	5	Mise en équivalence
TVERSKOY VAGONOSTROITELNY ZAVOD OAO	Russie	10	Mise en équivalence
UPRAVLYAUSCHAYA KOMPANIYA BRYANSKY MASHINOSTROITELNY ZAVOD ZAO	Russie	20	Mise en équivalence
VSEROSSIYSKY NAUCHNO-ISSLEDOVATELSKY I PROEKTNO-KONSTRUKTORSKY INSTITUT ELEKTROVOZOSTROENIYA OAO	Russie	13	Mise en équivalence
ZAVOD AIT	Russie	10	Mise en équivalence
ZHELDORREMMASH	Russie	15	Mise en équivalence
ZENTROSARMASH OAO	Russie	20	Mise en équivalence
LUGANSKTEPLOVOZ OAO	Ukraine	15	Mise en équivalence
IFB INSTITUT FUR BAHNTECHNIK GMBH	Allemagne	7	Titre non consolidé
RTA RAIL TEC ARSENAL FAHRZEUGVERSUCHSANLAGE GMBH	Autriche	15	Titre non consolidé
MOBILIEGE	Belgique	15	Titre non consolidé
ISLAND CAPITAL LTD	Bermudes	1	Titre non consolidé
ALBALI SEÑALIZACIÓN, S.A.	Espagne	12	Titre non consolidé
TRAMVIA METROPOLITA DEL BESOS SA	Espagne	21	Titre non consolidé
TRAMVIA METROPOLITA, S.A.	Espagne	24	Titre non consolidé
CADEMCE SAS	France	16	Titre non consolidé
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MAINTENANCE - C.I.M.	France	1	Titre non consolidé
EASYMILE	France	13	Titre non consolidé
ENTREPRISES-HABITAT IMMOBILIER	France	0	Titre non consolidé
FRAMECA - FRANCE METRO CARACAS	France	19	Titre non consolidé
MOBILITE AGGLOMERATION REMOISE SAS	France	17	Titre non consolidé
OC'VIA	France	2	Titre non consolidé
OC'VIA CONSTRUCTION	France	12	Titre non consolidé
OC'VIA MAINTENANCE	France	12	Titre non consolidé
RESTAURINTER	France	35	Titre non consolidé
SOCIETE FRANCAISE D'EXPORTATION DE SYSTEMES AVANCES	France	1	Titre non consolidé
SOCIETE IMMOBILIERE DE VIERZON	France	1	Titre non consolidé
AIRE URBAINE INVESTISSEMENT	France	4	Titre non consolidé
4ITEC 4.0	France	23	Titre non consolidé
SUPERGRID INSTITUTE SAS	France	8	Titre non consolidé
PARS SWITCH	Iran	1	Titre non consolidé
METRO 5 SPA	Italie	9	Titre non consolidé
S.A.T. SISTEMA AUTOMATICO DI TRASPORTO S.R.L.	Italie	20	Titre non consolidé
T.P.B. TRASPORTI PUBBLICI DELLA BRIANZA S.p.A. (in bankruptcy)	Italie	30	Titre non consolidé
TRAM DI FIRENZE S.p.A.	Italie	10	Titre non consolidé
VAL 208 TORINO GEIE	Italie	50	Titre non consolidé
SUBURBANO EXPRESS, S.A. DE C.V.	Mexique	11	Titre non consolidé
IDEON S.A.	Pologne	0	Titre non consolidé
INVESTSTAR S.A.	Pologne	0	Titre non consolidé
KOLMEX SA	Pologne	2	Titre non consolidé
TRAMLINK NOTTINGHAM (HOLDINGS) LTD	Royaume-Uni	13	Titre non consolidé
Alliances Énergies	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM Renewable US, LLC	États-Unis	45	Mise en équivalence
GRID ALLIANCE US HOLDINGS INC	États-Unis	91	Mise en équivalence
GRID SOLUTIONS (U.S.) LLC	États-Unis	30	Mise en équivalence
RENEWABLES ALLIANCE US HOLDINGS INC	États-Unis	91	Mise en équivalence
GEAST	France	20	Mise en équivalence
GE GRID ALLIANCE BV	Pays-Bas	50	Mise en équivalence
GE Renewable Holding BV	Pays-Bas	50	Mise en équivalence

Filiales des Alliances Nuclear comptabilisées dans les états financiers combinés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM Power Conversion	France	20	Mise en équivalence
ALSTOM Power Service	France	20	Mise en équivalence
ALSTOM Power Systems	France	20	Mise en équivalence
PROTEA	France	20	Mise en équivalence
ALSTOM Atomenergomash	Russie	10	Mise en équivalence

Rapport des auditeurs sur l'information financière semestrielle

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018)

Au Actionnaires,
ALSTOM SA
48 rue Albert Dhalenne
93400 Saint Ouen

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Alstom SA, relatifs à la période du 1^{er} avril 2018 au 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 23 « Contentieux » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui fait état de contentieux dans le cadre de l'exécution de certains contrats et d'enquêtes en cours par des autorités judiciaires au titre d'allégations de paiements illicites dans certains pays ;
- les notes 3.2.1 et 3.2.2 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui présentent respectivement les impacts liés à la première application des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 13 novembre 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS



Edouard Demarcq



Cédric Haaser

Attestation du Responsable du Rapport financier semestriel

48 rue Albert Dhalenne
93400 Saint-Ouen (France)
Tel.: 33 (0)1 57 06 90 00
Fax: 33 (0)1 57 06 96 66
www.alstom.com

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés d'ALSTOM (ci-après la « Société ») pour le semestre écoulé de l'exercice 2018/19 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Saint-Ouen, le 13 Novembre 2018



Henri Poupart-Lafarge

Président-Directeur Général